EUROPAN 14
VILLES PRODUCTIVES

RAPPORT DU JURY FRANCAIS

Jury phase 1 : vendredi 6 et samedi 7 octobre 2017
Jury Phase 2 : mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017

Préambule : présentation de la session et attendus du concours 4
Chiffres clés de la session 8

1. PRÉSENTATION DES SITES 9
Amiens 10
Angers 10
Aurillac 11
Bègles – Bordeaux Métropole 11
Besançon 12
Évreux, portes de Normandie 12
Guebwiller 13
Grigny – Ris-Orangis 13
Lille 14
Pantin – Métropole du Grand Paris 14
Toulouse 15

2. ORGANISATION DU JURY ET DE LA COMMISSION D'EXPERTISE 16
Composition du jury 17
Présentation de l'expertise 18
Représentants des sites présents au second jury 19

3. PREMIÈRE PHASE DU JURY 21
Amiens 23
Angers 24
Aurillac 25
Begles – Bordeaux métropole 26
Besançon 27
Évreux 28
Guebwiller 29
Grigny – Ris-Orangis 30
Lille 31
Pantin 32
Toulouse 33

4. DEUXIÈME PHASE DU JURY 34
Lille 36
Toulouse 37
Besançon 38
Angers 39
Amiens 40
Pantin 41
Grigny – Ris-Orangis 42
Guebwiller 43
Aurillac 44
Begles – Bordeaux Métropole 45
Évreux 46

5. PRESENTATION DES PROJETS PRIMES 48
Panorama thématique des projets 49
5.1 AMIENS 50
LAURÉAT - NO822 - CULTIVATING THE CITY 50
MENTIONNÉ - BS651 – LES RIVES ÉVEILLÉES 50
MENTION SPÉCIALE - DM610 SÉDIMONTIÈRES 51
5.2 ANGERS 51
LAURÉAT - WM390 POSITIVE LOOPS 51

MENTIONNÉ - SO890 LES CHEMINS DE TRAVERSES 52
MENTION SPÉCIALE - LM769 PERMACULTURES URBAINES 52

5.3 AURILLAC 53

LAURÉAT - OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE 53
MENTIONNÉ - CH249 PANOPLIE ARTS & CRAFTS LOCAL RESSOURCES 53
MENTION SPÉCIALE - AQ907 SAVOIR TERRE 54

5.4 BÈGLES – BORDEAUX MÉTROPOLE 54

LAURÉAT - WW608 LA GRANDE MINE 54
MENTIONNÉ - BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES 55
MENTION SPÉCIALE - UW922 TOOLKIT CITY 55
MENTION SPÉCIALE - UW922 TOOLKIT CITY ..... **Erreur ! Signet non défini.**

5.5 BESANÇON 56

LAURÉAT - QP739 JURASSIK PARKS 56
MENTIONNÉ - BP618 LA THÉORIE DES MONTS 56
MENTION SPÉCIALE - VV976 MACRO CHIP URBAIN 57

5.6 ÉVREUX 57

MENTIONNÉ - EN979 CULTURES LATENTES 57
MENTION SPÉCIALE - ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF 58
MENTION SPÉCIALE - RY838 GARE ÉCLATÉE 58

5.7 GUEBWILLER 59

LAURÉAT - EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES 59
MENTIONNÉ - RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE 59
MENTION SPÉCIALE - BX042 MANUFACTURE DES TERROIRS 59

5.8 GRIGNY – RIS-ORANGIS 60

LAURÉAT - RO450 COOP-WORK 60
LAURÉAT - OU513 AU FIL DES ÉNERGIES 60
MENTIONNÉ - CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX 61

5.9 LILLE 62

LAURÉAT -MZ927 ECOTO(W)NE 62
LAURÉAT - NP708 - ET…ET…ET… 62
MENTION SPÉCIALE - RH662 CULTURE URBAINE 63
REMARQUÉ - SD218 REPROCESS FACTORY 63

5.10 PANTIN 64

LAURÉAT - QE257 KINTSUGI OU LA STRATÉGIE DES PETITS MOULINS 64
MENTIONNÉ - TO333 EX-CHANGING PRODUCTION 64
MENTION SPÉCIALE - YK910 S.COOP SAVOIR COOPÉRER 65

5.11 TOULOUSE 65

LAURÉAT -WR803 OECONOMIE TERRITORIALE 65
MENTION SPÉCIALE - JG218 - LA FOURMILIÈRE 66
MENTION SPÉCIALE - BC662 RE-SOURCES 66

PRÉAMBULE : PRÉSENTATION DE LA SESSION ET ATTENDUS DU CONCOURS

Extrait des dossiers de site E14 – Introduction à l'attention des concurrents.

LA BONNE SANTÉ D'EUROPAN

Ce titre est celui d'un article paru dans la revue Urbanisme[1], au sujet du Forum Européen intersessions organisé par EUROPAN en octobre 2016. Il souligne l'importance et la vitalité de ce concours original et unique qui fait se rencontrer des villes, des experts, et de jeunes candidats sélectionnés, de 15 pays différents. À cette occasion, lors de la journée consacrée aux sites de la 14° session, beaucoup d'acteurs sont venus et se sont croisés, entre 'ville adaptable' et 'villes productives'.

La France présente cette année 11 sites aux candidats européens. Avant eux, en relais, ce sont les villes qui 'font' EUROPAN, en équipe, avec des partenariats multiples et diversifiés ; la préparation des éléments du concours prend du temps, celui de la première année de la session. Le thème Villes Productives s'adresse à toutes les échelles du territoire et parties de la société, de notre culture européenne. Il est éminemment contemporain et d'actualité. Les attentes sont très ambitieuses, mais comme toujours dans un esprit d'ouverture, d'écoute, de découverte. Pour faire en sorte que des idées deviennent possibles, se poursuivent dans des actions, il faut déjà qu'elles soient exprimées et débattues en collège, entre représentants des sites, experts, membres du jury, au niveau national puis européen. Ce terreau fertile favorise et encourage les expérimentations *in situ* après le concours pour les équipes sélectionnées. En France, trois équipes par site le seront.

« *L'architecture est un moteur en capacité d'apporter les réponses idoines, ingénieuses, innovantes, aux questions d'avenir que pose la société contemporaine* » (Stratégie Nationale pour l'Architecture, octobre 2015).

DE LA VILLE ADAPTABLE À LA VILLE PRODUCTIVE

Villes productives s'inscrit dans la continuité de la ville adaptable avec l'accent mis sur la mixité des activités, de l'habitat et des modes de vie en cœur de ville ou en périphérie. Par production on entendra activités productives, et donc quelle place, quelle architecture, quelles interactions et associations urbaines, quelle production contemporaine de la ville. On entendra ainsi questionner la production artisanale et industrielle dont les origines et les aboutissements, et donc les formes, changent, mais encore les services et les activités au service de la connaissance[2].

Plusieurs sites de la 13° session « la Ville Adaptable » ont révélé la nécessité de penser processus, structuration, négociations, pour un maintien ou un renouveau de la production dans la ville. C'est ce que certains sites E14 proposent alors que d'autres se préoccupent de la part de ville dans des lieux dédiés à des productions monofonctionnelles en mutation. Ce e idée de production et/ou de mixité que nous devons imaginer car elle a des visages très divers, sonne peut-être le renouveau de la forme urbaine, de sa typomorphologie. Celle-ci se transforme, s'adapte aux modes de vie, aux formes hybrides de la vie sociale, abritant à la fois des formes de résistances et de résiliences, des évènements, des transformations révolutionnaires.

La ville du 19° siècle peut s'avérer adaptable, une exposition au Pavillon de l'Arsenal à Paris le démontre avec le modèle Haussmannien. De grands sites industriels aussi, comme celui de la Ruhr en Allemagne. Qu'en est-il des grands objets du 20° et du 21° siècle naissant ? Des zones, ZUP, ZAC, ZA, ZI, zones résidentielles, des lotissements (grands objets de petits éléments), des infrastructures ferroviaires et routières ?

Comme toujours EUROPAN semble poser des questions simples à travers les thèmes et les sujets posés, des évidences diront certains. La question est plus complexe qu'il n'y paraît car elle remue à la fois la fondation culturelle urbaine et son devenir. Elle interroge deux siècles de construction et de développement des villes au service d'une industrie déterritorialisée et pour l'accompagner, une politique du logement en miroir.

Villes productives est en marche ! BAUWELT[3] a édité un numéro dédié à ce thème en septembre 2016, et Bozar à Bruxelles[4] y a consacré une exposition qui s'est terminée le 15 janvier 2017 car « Bruxelles et la Flandre sont

---

[1] Urbanisme n° 403 p. 13.

[2] Besson, R., 2014, capitalisme cognitif et modèles urbains en mutation. L'hypothèse des systèmes urbains Cognitifs, in Le Blanc A, PIERMAY J-L , DAVIET S, Villes et industries. Lille : territoire en mouvement, n°23-24.

[3] BAUWELT n°211 *Die produktive Stadt.*

[4] ATELIER BRUSSELS, a good city has industry, BOZAR.

ici les pionniers d'un tournant opéré dans l'aménagement et le développement urbains en Europe qui conduit de la ville postindustrielle à la ville productive ». Donc de nombreux projets commencent à faire exemple, tout reste néanmoins à faire dans un grand nombre de situations, partout en Europe. Les sites EUROPAN en démontrent la singularité.

DE L'INTÉRÊT DU NOMBRE ET DE LA DIVERSITÉ DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS PARTENAIRES

Le thème Villes productives attiré les collectivités confrontées à la mutation de leur territoire, de leur paysage et de leur savoir-faire. Le thème a résonné jusque dans les intérieurs des sociétés publiques et privées sollicitées par les collectivités. Une fois de plus nous confrontons les échelles, du micro au macro. Nous misons sur le terrain d'expérimentation des idées avec de multiples acteurs. Décloisonnement et discussion pour faire apparaître en filigrane l'innovation architecturale et urbaine, ces deux dimensions inséparables, ces deux échelles propres à la création du concours européen en 1988.

Des artefacts métropolitains aux villes (motorisées) de la campagne, de nombreuses situations sont présentées et questionnées. Le thème perme ra d'aller loin, avec des réponses que nous a endons à l'écoute des villes mais qui les surprennent, qui sachent s'inscrire entre les lignes parfois, extrapoler et proposer ce que nous n'avons pas encore pensé. Au plus près du réel dans une perspective d'avenir.

DES LIEUX COMMUNS, UNE COMMUNAUTÉ DE LIEUX

Les sites ont autant de points communs que de différences, de spécificités. Nous évitons les clichés, même si parfois les lieux sont archétypaux : zones commerciales bordées de lotissements, parkings à perte de vue, coupures urbaines infrastructurelles, délaissés.

L'Europe périurbaine ressemble aux toiles de fond du cinéma de Ken LOACH ou de Bruno DUMONT. En opposition avec les centres villes où la rue est une déambulation animée et joyeuse ? Pas toujours, parfois les centres villes se vident, vétustes, chers, inaccessibles. De grands équipements sont délocalisés, leur patrimoine devenant des coquilles vides en friche.

En même temps, les zones d'activités cherchent à sortir de leurs grandes enclaves, les études de marchés montrant des clientèles en baisse et mouvantes. Les grandes surfaces commerciales tentent une fragmentation en centre-ville et de fait cherchent de nouveaux locataires ou preneurs pour les immenses assises foncières qu'elles occupent en entrée de ville. Les entreprises sont mobiles, on ne dénombre plus les « sans bureau fixe »[5] et en même temps que l'on désindustrialise, que l'on délocalise, « débureautise », on se demande où va le travail, car il est devenu une entité mobile, vaporeuse voire éphémère.

Toutes les entreprises n'ont pas disparu, certaines ont encore des activités industrielles, ou bien font le choix d'en développer de nouvelles, comme à Bègles. Car la période charnière a quelque chose de très prometteur dans les possibilités qui s'offrent de recyclage, transformation, réutilisation, régénération, création. Du travail en perspective. Et des espaces, des lieux qui sont à prendre, à partager, car la ville est un marché. Faire venir la ville auprès de, voire dans, la source de production, et vice-versa. Des entreprises cherchent à rester sur leur site d'origine tout en régénérant leurs activités comme à Amiens, à Guebwiller, à Angers. Renouveau, résilience, mais aussi résistance (rester !). L'entreprise a besoin comme la ville de symbolique et d'imaginaire. Inventer de nouveaux produits ou transformer ses activités, revenir à la production dans la ville a besoin de s'appuyer sur des stratégies urbaines (déplacement, accès, proximité, centralité, circuits courts, etc.) et sur une représentation architecturale, artistique, culturelle. Le premier film du cinéma, des frères Lumières, montre la sortie des usines ...Lumières ![6] Valorisation de l'image autant que fonctionnalité et performance énergétique, recherche autant que développement.

La production a besoin de s'appuyer sur les habitants, « de multiplier les points de contact avec la société, avec l'activité vivante »[7]. La production a besoin de la connaissance. Quoi de plus fertile par exemple qu'un campus

---

[5] Bruno MARZLOFF ,sans bureau fixe

[6] https://www.senscritique.com/film/La_Sortie_de_l_usine_Lumiere_a_ Lyon/470793

[7] BOUTANG, Y-M 2008 , le capitalisme cognitif : la nouvelle grande transformation, Paris, Éditions Amsterdam, coll. Multitude / Idées, p245 ; cité par Raphaël BESSON, introduction à la journée de lancement EUROPAN 14 en France, 15 février 2017.

universitaire, des lieux de résidence pour les étudiants, dès lors qu'ils sont reliés au centre de la ville par un transport urbain performant comme à Besançon ?

« Chérissez la générosité des bâtiments industriels et des infrastructures »[8]

Les zones d'activités en périphérie ou en entrée de ville sont des lieux accessibles car peu chers. Et parfois il su rait de peu pour une mise en situation urbaine tant elles ont été rattrapées par la ville. On découvre les avantages des infrastructures dès lors qu'elles mutent et s'adaptent, accueillent les voies vertes, un tramway, le covoiturage. On découvre un vrai potentiel d'espaces, parfois très proches de la campagne ou d'espaces naturels, comme à Angers, ou à Lille sur les rives de la Deûle, ou encore à Toulouse aux portes métropolitaines Est.

La place de la voiture et la nécessité des déplacements se questionnent. On doit pouvoir aller partout ; la voiture est à la fois une contrainte environnementale et encore un atout ; son usage évolue et se partage, et avec elle, le statut des parkings. Comment faire en sorte qu'elle ne grève ni ne détériore l'espace public, et qu'elle soit un facteur de transformation ? Ce e question est posée à Aurillac, ville phare dans un bassin de vie rural. Elle est aussi posée à Pantin avec la mutation productive des concessionnaires automobile.

La gare parce qu'elle est l'entrée d'une ville et le lieu des échanges et des rencontres, des croisements, est un lieu potentiellement productif, et peut générer un renouvellement urbain par des activités de production et de services, toutes générations et catégories sociales confondues. La question se pose à Évreux. À Grigny - Ris-Orangis, l'enjeu est de réparer, relier, créer une continuité urbaine dans les interstices des grands projets.

LES ATTENTES DU CONCOURS EUROPAN

« Deux siècles après la révolution industrielle, la notion de développement durable ouvre un nouveau cycle de la fabrique de la ville et de l'évolution des territoires urbains, ruraux ou métropolitains. Ce e mutation nécessite de mobiliser les pratiques architecturales pour offrir plusieurs vies aux édifices et aux ensembles urbains aux équipements et aux espaces publics. Prendre conscience de l'héritage architectural, tout particulièrement des XX° et XXI° siècles, afin de concilier architecture et patrimoine : l'architecture intervient en priorité sur le cadre existant, qu'elle fait évoluer, car transformer, c'est préserver ».(2)

Qualité du cadre de vie, rayonnement intellectuel et économique des villes au plan international, inscription dans l'expérience partagée d'une culture européenne, d'une culture de la ville dont les exemples du monde entier viennent nous enrichir. Ces enjeux portés par la Direction de l'Architecture (9) et la DGALN (10), nous les partageons avec les représentants des villes. Le concours EUROPAN associe Recherche & Expérimentation, politiques publiques et sites réels qui sont présentés par les collectivités en association avec des partenaires publics et privés.

Cela fait beaucoup de monde, et c'est sa force. Les dossiers de site reflètent le travail effectué avec les collectivités et leurs partenaires, de longue haleine dans un court laps de temps. Problématiser une situation,

un propos tenu par une ville demande du temps et de la distance. Ce travail vient en marchant. Nous incitons à une réponse claire créative et étayée tout en démontrant une grande complexité qui dépasse la plupart du temps la temporalité du concours. Aucun dossier de site n'est parfait, il manquera toujours quelque chose. Parfois il reflète énormément de questions en a ente, et parfois certains critères se télescopent apportant des controverses intéressantes.

Il faut donc inventer, oser, faire des choix, exprimer un propos clair, en résonance avec les attentes et savoir exprimer ce qui n'est pas dit. Par conséquent les propositions attendues ne sont pas de l'ordre du catalogue ; le jury d'EUROPAN 13 avait souligné cette nécessité de mettre en garde sur la tentation pour les candidats de répondre à tous les points posés par les dossiers de site. Les propos développent de façon maximale les enjeux et les a entes. les candidats doivent faire des choix théoriques et pratiques. L'économie, si elle est questionnée, n'est pas une science exacte, Villes Productives n'est pas un exercice de programmation économique. Le concours est toujours un appel à l'imagination, l'intuition, l'intelligence des situations, voire des synchronicités. Il fait appel à une culture architecturale et urbaine et à une réflexion sur les grands enjeux de

[8] ATELIER BRUSSELS, a good city has industry, BOZAR.

notre société. Il est un appel à la capacité des jeunes architectes urbanistes paysagistes de s'impliquer dans la pensée contemporaine de la ville avec l'architecture, la nature, le paysage, les infrastructures en pleine conscience des conséquences environnementales, sociales, humaines. La valeur économique culturelle et sociétale de l'architecture est interrogée, en tant que création et facteur d'innovation, une stratégie d'innovation globale.

LES SUITES DU CONCOURS

L'originalité des propositions associées aux a entes des villes et d'EUROPAN seront révélées lors de l'analyse des projets puis par le jury. Les idées auront alors vocation à trouver situation, forme et expérimentation, à faire exemple, à se réaliser dit-on à EUROPAN. Différentes étapes de présentation des projets, hors contexte et in situ, seront organisées par EUROPAN avec les collectivités et leurs partenaires. En France, en fonction des projets et des propositions, des suites à plusieurs scénarios peuvent se déployer. En général, EUROPAN préconise que les 3 équipes sélectionnées par site puissent travailler ensemble, avec des missions distinctes. on préconise qu'il n'y ait pas de mise en concurrence immédiate pour que puisse se mettre en place un travail collaboratif et productif, à la fois pour les équipes et pour tous les acteurs, et même plus. Ainsi peut se construire le programme pré-opérationnel. Ensuite il est possible de faire des choix, ou plusieurs choix. 7 sites EUROPAN 13 sur 10 ont entamé un travail constructif avec les équipes sélectionnées. Nous espérons et attendons que l'implication des partenaires aux côtés des collectivités permette d'aller plus loin et de réaliser l'utopie concrète tant attendue.

CHIFFRES CLÉS DE LA SESSION

273 projets ont été rendus pour les 11 sites français, soit 819 panneaux.

2 mois d'expertise des projets rendus.

4 jours de jury les vendredi 6 et samedi 7 octobre 201 et mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2017,

2 jours de forum européen des Villes &des jurys

15 experts de site et de projet.

33 projets sélectionnés pour les suites avec les collectivités participantes à la session

12 projets lauréats

11 projets mentionnés

11 mentions spéciales et 1 projet remarqué

	Inscriptions	Projets rendus	Taux de rendu
AMIENS	39	**29**	74%
ANGERS	28	**24**	86%
AURILLAC	51	**33**	65%
BEGLES	26	**22**	85%
BESANÇON	28	**23**	82%
ÉVREUX	22	**17**	77%
GUEBWILLER	25	**42**	60%
GRIGNY / RIS ORANGIS	51	**15**	82%
LILLE	31	**22**	71%
PANTIN	40	**27**	68%
TOULOUSE	22	**19**	86%
	363	**273**	**75%**

1. PRÉSENTATION DES SITES

AMIENS

	Mon-tier(e)s-lieu, tisser la ville des possibles
Échelles de projet :	XL + L + S (territoriale, urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'une aire productive à la ville productive
Localisation :	ville d'Amiens, zone d'activité de Montières
Site de réflexion :	170 Ha.
Sites de projet :	25 Ha. et 32 Ha.
Acteurs impliqués :	Ville d'Amiens, CA Amiens Métropole, en partenariat avec Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens Picardie, Club des entrepreneurs de Montières, entreprises et propriétaires locaux, Office Public de l'Habitat d'Amiens, Département, Région.
Propriétaire(s) du site :	Ville d'Amiens, CA Amiens Métropole, privés
Suites données au concours :	étude urbaine, schéma général d'orientation à l'échelle du site stratégique, maitrise d'œuvre sur des opérations de restructuration d'espaces publics et de réalisations architecturales

Enjeux du site en regard du thème Villes productives

Quartier d'activité historique d'Amiens, Montières est un espace monofonctionnel hérité de l'urbanisme de zoning. Si sa vocation industrielle d'origine évolue progressivement vers l'artisanat, le service, le commerce ou encore les loisirs, la cessation ou le départ d'activités ont laissé d'importantes friches. Leur gestion, (occupation provisoire et à terme, leur reconversion) constitue un enjeu urbain majeur. La situation de Montières à proximité immédiate du centre-ville, de faubourgs et des bords de Somme induit une réflexion quant à la mixité des fonctions, renvoyant à deux questions principales : comment habiter dans un territoire productif et comment assurer le maintien, le développement et l'arrivée d'activités tout en ouvrant le site à d'autres fonctions, notamment la fonction résidentielle ?

ANGERS

	Zone d'activités versus Ville active
Échelles de projet :	L + S (urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'une aire productive à la ville productive
Localisation :	ville d'Angers - Saint-Serge Nord - Boulevard Ramon
Site de réflexion :	180 Ha.
Site de projet :	80 Ha.
Acteurs impliqués :	Communauté urbaine Angers Loire Métropole - Ville d'Angers - AURA (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine) en partenariat avec ALTER - SPL Anjou Loire Territoire, ALDEV (Agence de Développement Économique de la Région Angevine).
Propriétaire(s) du site :	foncier public et privé
Suites données au concours :	workshops, étude de faisabilité et/ou de maîtrise d'œuvre urbaine et/ou architecturale à initier avec les partenaires

Enjeux du site en regard du thème Villes productives

Ce site en bonne santé accueille une diversité d'activités aux portes du centre-ville : pôle alimentaire (M.I.N.), enseignes de la grande distribution et commerces de gros et de détails, un site de fabrication de béton et bien d'autres entreprises, mais également un lieu associatif, la Cité des solidarités, et une salle de concert. La conception rationnelle des anciennes zones d'activités et les traces du passé industriel permettent d'envisager une hybridation progressive, entre maintien des activités existantes et développement de nouvelles formes de production. Le caractère inondable du secteur limite l'emprise au sol des bâtiments et conditionne les nouvelles implantations, posant la question de l'adaptation et la valorisation d'un territoire inondable à des usages productifs. La configuration et l'environnement du site en cœur d'agglomération présentent un potentiel pour mixer de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de produire ou de consommer.

AURILLAC

	Une ville à la campagne
Échelles de projet :	L + S (urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'infrastructures fonctionnalistes à la ville productive
Localisation :	ville d'Aurillac, centre-ville
Site de réflexion :	50 Ha.
Site de projet :	7,3 Ha.
Acteurs impliqués :	Ville d'Aurillac en partenariat avec la Société d'Équipement du Bassin d'Aurillac - SEBA 15, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Cantal et la Caisse des Dépôts
Propriétaire(s) du site :	Ville d'Aurillac, ENGIE (parcelle AN 240), Conseil Départemental du Cantal
Suites données au concours :	étude de faisabilité urbaine et/ou architecturale, maitrise d'œuvre urbaine et architecturale à initier avec des partenaires opérationnels.

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. Le site se trouve sur la rive gauche de la rivière La Jordanne, en miroir du centre-ville médiéval situé en face, sur la rive droite. Cette situation exceptionnelle offre de nombreuses perspectives de relations à imaginer et développer alors que sur le site de projet se trouve notamment une friche industrielle de 10000 m2 qui, en hyper proximité du centre-ville, à vocation à répondre aux enjeux de demain. Comment gérer la mobilité en cœur de ville ? Comment proposer des services de proximité et requalifier un espace public proche de la rivière ? Comment raccrocher les particularités typologiques du centre médiéval à la production d'une ville contemporaine ? Comment le patrimoine bâti devient-il vivant, occupé, productif à son tour ? Ces perspectives doivent s'envisager en considérant la vocation résidentielle d'une partie du périmètre du projet.

BÈGLES – BORDEAUX MÉTROPOLE

	Mixité métropolitaine sur Garonne
Échelle de projets :	L + S (urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'une aire productive à la ville productive
Localisation :	Bègles, Bordeaux Métropole, OIN Bordeaux EURATLANTIQUE / Secteur Bègles Garonne / IBBA (Imaginez Bordeaux Bègles Autrement)
Site de réflexion :	32 Ha.
Sites de projet :	6,5 ha + 4,4 Ha.
1cteurs impliqués :	Ville de Bègles, Bordeaux Métropole, EPA Bordeaux EURATLANTIQUE, avec les partenaires privés : groupe ETEX, Poste IMMO.
Propriétaire(s) du site :	propriétaires privés (groupe ETEX, Poste IMMO)
Suites données au concours :	études et projets, accompagnement de la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère, médiation avec les acteurs économiques, maîtrise d'œuvre architecturale à initier avec les partenaires

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. Le secteur Bègles Garonne (80 ha, environ 250 entreprises, 1600 emplois) est issu d'activités industrialo-portuaires et d'anciennes sécheries à morues implantées au XIXe siècle (une seule actuellement en activité). Les sécheries ont disparu au profit de petites industries, puis de succursales automobiles et d'entrepôts logistiques, dont le site COLIPOSTE. La papeterie de Bègles (groupe ETEX, 100 emplois) est quant à elle en activité depuis 1929. Elle recycle des papiers pour la production de plaques de plâtre. Le site pose des questions de mixité urbaine et de recyclage foncier à conduire avec les acteurs économiques. Entre adaptation d'un site industriel en activité (papeterie de Bègles) et mutation d'une plateforme logistique (site COLIPOSTE), comment optimiser, intégrer et diversifier des activités de production dans un territoire qui connaît une forte dynamique de transformation métropolitaine ?

BESANCON

	Entre ville, campus et parc scientifique
Échelles de projet :	L + S (urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	De la ville à la ville productive
Localisation :	Besançon – quartiers Montboucons et Montrapon, Campus de la Bouloie, TEMIS (Technopole Microtechnique et Scientifique)
Site de réflexion :	190 Ha.
Sites de projet :	1 à 4 Ha.
Acteurs impliqués :	Ville de Besançon, CA du Grand Besançon en partenariat avec Université de Franche-Comté (UFC), Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel (SM-PSI)
Propriétaire(s) du site :	Ville de Besançon, UFC, État, SEDD (Société d'Équ. du Département du Doubs), privés
Suites données au concours :	études de faisabilité, conception et/ou maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère, maîtrise d'œuvre architecturale à initier avec les partenaires

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. Avec 8700 étudiants, 500 chercheurs et plus de 4000 emplois, le campus universitaire de la Bouloie et la technopole TEMIS constituent deux pôles dédiés à la production scientifique et technologique, complémentaires mais relativement étanches. Adossés à la rocade et proche d'une zone industrielle, ils sont séparés de l'hypercentre par un tissu hétérogène : morceaux de faubourgs et poches d'habitat, équipements sportifs, activités disséminées le long des voies. Le site pose la question d'interactions spatiales et de nouvelles mixités d'usages pour relier des entités monofonctionnelles, hybrider des modèles urbains, mixer les formes urbaines et architecturales. Il s'agit de concevoir des lieux de partage et de production associant logements, artisanats, services, commerces de proximité ou agriculture, pour décloisonner les campus, faire entrer la ville dans l'université, diversifier les usages dans des espaces d'activités dédiées.

ÉVREUX. PORTES DE NORMANDIE

	Gare productive
Échelle de projet :	L + S (urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'infrastructures fonctionnalistes à la ville productive
Localisation :	Évreux, quartier de gare SNCF, axe Chartraine de la gare à l'université.
Site de réflexion :	180 Ha.
Site de projet :	32 Ha.
Acteurs impliqués :	CA Évreux Portes de Normandie, Ville d'Évreux, en partenariat avec Région Normandie, Conseil D de l'Eure, SNCF Réseau, CCI Portes de Normandie, EPF de Normandie, CAUE 27 et Université
Propriétaire(s) du site :	CA Évreux Portes de Normandie, Ville d'Évreux, SNCF Réseau, Département de l'Eure.
Suites données au concours :	études de faisabilités urbaines et architecturales, plan guide, et/ou maîtrise d'œuvre opérationnelle d'espaces publics

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. La gare et son environnement immédiat composent un dispositif urbain qui juxtapose le quartier de la Madeleine et le centre-ville, sans interaction effective. « Zone frontière » peu franchissable, voire inhospitalière, le secteur gare s'impose comme un lieu majeur, rythmant le cycle de vie quotidienne de la ville, tout en représentant un espace public en souffrance par une absence de qualification. Le foncier disponible constitue l'opportunité d'une nouvelle urbanité à construire se déployant sur l'axe Nord/Sud connectant le quartier de la Madeleine au centre-ville. Requalification du jardin botanique, affirmation de l'axe commerçant Chartraine/Harpe/Jaurès, espace public reliant la gare à l'université, comme « rues productives », valorisation des accès vers la Madeleine, sont autant d'objectifs pour développer des liaisons urbaines le long desquelles pourraient graviter et se connecter des projets en cours identifiés en servant de relais de dynamisation et de valorisation de la cité.

GUEBWILLER

	L'étoffe d'une ville productive
Échelles de projet :	L + S (urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	Et productif à nouveau !
Localisation :	Département du Haut-Rhin, Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, ville de Guebwiller, Vallée du Florival
Site de réflexion :	47 Ha.
Site de projet :	6,6 Ha.
Acteurs impliqués :	Ville de Guebwiller et NSC FLORIVAL en partenariat avec Établissement Public Foncier Alsace, Massif des Vosges
Propriétaire(s) du site :	Ville de Guebwiller et NSC FLORIVAL
Suites données au concours :	étude urbaine et schéma général d'orientation à l'échelle du site stratégique, missions de maitrise d'œuvre pour la conception d'espaces publics, études de faisabilité et réalisations architecturales

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. Le Nord-Ouest de Guebwiller est en grande partie occupé par d'anciennes industries textiles qui ont largement contribué à son développement économique et son rayonnement aux XIXe et XXe siècles. Aujourd'hui l'activité textile est fortement réduite ; cependant, la fabrication de cordes est maintenue et une partie du site est reconvertie dans la fabrication de machines textiles destinées principalement à l'exportation. La ville souhaite, en partenariat avec la société NSC Florival, engager sur ce site de cœur de ville une transformation progressive et une requalification équilibrée de son territoire en introduisant une diversité de fonctions urbaines dont l'activité productive afin d'apporter de nouvelles réponses en matière d'emploi et de qualité de vie.

GRIGNY – RIS-ORANGIS

	Destination Grand Paris Sud
Échelles de projet :	XL + L + S (territoriale, urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'une aire productive à la ville productive
Localisation : réflexion :	villes de Grigny et de Ris-Orangis, zone d'activités des Terres Saint-Lazare Site de 150 Ha.
Site de projet :	45 Ha.
Acteurs impliqués :	Villes de Grigny et Ris-Orangis en partenariat avec l'Établissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) / CA Grand Paris Sud
Propriétaire(s) du site :	Villes de Grigny et de Ris-Orangis, CA Grand Paris Sud, EPFIF, parcelles privées
Suites données au concours :	étude de faisabilité urbaine et architecturale, suites pré-opérationnelles en maîtrise d'œuvre urbaine et/ou architecturale

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. À cheval sur les deux communes, le site du concours a la spécificité de proposer à la fois des activités et une offre résidentielle, à la différence des grandes plateformes logistiques avoisinantes. Comment développer ces prémices de mixité ? Quelles relations de proximité peuvent s'établir avec les grands quartiers résidentiels adjacents ? Le site doit permettre de mettre en œuvre des processus de requalification des parcelles privées, dans le but d'y développer une activité présentielle, à travers une production locale qui réponde à la fois aux besoins des habitants et aux besoins des usagers métropolitains. La zone des Terres Saint Lazare est constituée à 80% de foncier privé. Celui-ci est à remailler pour faire lien avec les grands éléments urbains environnant.

LILLE

	Berges sous influence productive
Échelles de projet :	XL + L + S (territoriale, urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'une aire productive à la ville productive
Localisation :	Lille, Lomme (59), Ile des Bois Blancs, presqu'ile Boschetti
Site de réflexion :	134 ha
Sites de projet :	Site 1 Piscine Marx Dormoy : 7,2 ha / Site 2 : Boschetti - Silo : 4,8 ha
Acteurs impliqués :	Ville de Lille, Métropole Européenne de Lille (MEL), Ville de Lomme
Propriétaire(s) du site :	Ville de Lille (site de la Piscine Marx Dormoy), MEL (site Boschetti - Silo)
Suites données au concours :	étude urbaine, maîtrise d'œuvre urbaine (espaces publics, paysage) et/ou architecturale à initier avec les partenaires

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. Dans un secteur de mutation importante, le site de réflexion englobe l'Ile des Bois Blancs, une partie du Marais de Lomme, les Rives de la Haute Deûle et la presqu'ile Boschetti. Le Canal de la Haute Deûle fait le lien entre plusieurs grands projets urbains structurants pour la métropole de Lille, dont le Parc de la Citadelle au Nord, et l'éco quartier des Rives de la Haute Deûle, associé au pôle d'excellence EURATECHNOLOGIES (+ 3500 emplois). Sur ce territoire de projets, la présence voire la création d'activités économiques de « taille humaine » est un véritable enjeu en matière de mixité des usages, de liens sociaux et de prospective vers des modes de vie plus équilibrés. Entre nouveau quartier destiné à l'habitation et aux activités tertiaires, port industriel, usines bord à canal où des activités à risque sont maintenues, tissu urbain ancien morcelé, parc boisé - écrin d'un monument historique -, quelle place pour des activités citoyennes en relai avec l'histoire et les habitants des lieux (plaisance, culturel, tourisme, loisirs, activités de petites productions) et la « Recherche et Développement » numérique en plein essor sur EURATECHNOLOGIES ?

PANTIN – MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

	Imaginer le métabolisme productif de demain
Échelles de projet :	L et S (urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	Et productif à nouveau !
Localisation :	Métropole du Grand Paris, ville de Pantin, Quartiers de l'Ecoquartier Gare et de la Porte de l'Ourcq
Site de réflexion :	189 Ha.
Site de projet :	10.2 Ha.
Acteurs impliqués :	Ville de Pantin & EPFIF (Établissement Public Foncier d'Île de France), en partenariat avec : SNCF Réseau, concessionnaires Renault et Citroën
Propriétaire(s) du site :	Ville de Pantin (espaces publics), EPFIF SNCF Réseau, propriétaires privés
Suites données au concours :	Maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. Localisé à proximité immédiate de Paris le long de voies de transports structurantes (route, fer et fluviale), le site est depuis le milieu de XIXe siècle un important lieu d'implantation d'activités industrielles, artisanales et logistiques en lien fonctionnel avec la capitale française. Une importante partie de ces activités a pu être maintenue malgré la désindustrialisation opérée au cours de la seconde moitié du XXème siècle. Le début du XXIème siècle est quant à lui caractérisé par l'arrivée d'activités tertiaires qui bénéficient d'une offre de transport en commun accrue : arrivée de la nouvelle liaison RER E (Réseau Express Régional) vers la Gare Saint-Lazare(Paris) et l'est de la région Île-de-France, construction du tramway T3 sur les boulevards des Maréchaux de Paris.

TOULOUSE

	Entrer dans la métropole productive
Échelles de projet :	XL + L + S (territoriale, urbaine et architecturale)
Représentant de l'équipe :	architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
Famille de site :	D'une aire productive à la ville productive
Localisation :	Toulouse Métropole, Villes de Balma, L'Union, Toulouse
Site de réflexion :	5,3 km²
Sites de projet :	Prat Gimont : 42 Ha. / Vallée de l'Hers : 38 Ha. / Montredon : 44 Ha.
Acteurs impliqués :	Toulouse Métropole, villes de Balma, L'Union et Toulouse, AUAT (Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire de Toulouse Aire Métropolitaine)
Propriétaire(s) du site :	Toulouse Métropole, villes de Balma, L'Union et Toulouse, propriétaires privés
Suites données au concours :	études de faisabilité, missions de maîtrises d'œuvre urbaine et/ou architecturale à initier avec les partenaires

Enjeux du site en regard du thème Villes productives. Le site concentre une grande variété d'activités économiques : locaux d'activité et artisanaux, pôle commercial dynamique et un bon niveau de services. On trouve également une large offre résidentielle : un tissu pavillonnaire et la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Balma Gramont avec 1660 logements programmés. L'enjeu est de faire converger les zones déqualifiées et les polarités émergentes d'un territoire très contrasté et hétérogène. Dans un contexte très concurrentiel (nombreux projets en développement sur la métropole), le site doit trouver un nouveau souffle. Par conséquent, la métropole et les communes souhaitent encadrer la mutation déjà à l'œuvre vers une mixité de fonctions confortant l'activité productive. Des réponses sont recherchées sur l'évolution de la morphologie urbaine comme sur des typologies d'architectures mixtes voire hybrides à proposer.

2. ORGANISATION DU JURY ET DE LA COMMISSION D'EXPERTISE

COMPOSITION DU JURY

Commande urbaine/architecturale :

Pierre VELTZ (FR)	Ingénieur, sociologue et économiste, spécialiste de l'organisation des entreprises et des dynamiques territoriales - Président du jury.
Christian CLERET (FR)	Directeur général de POSTE IMMO (2007-2016), Président de l'ADI
Emmanuel DESMAIZIERES (FR)	Promoteur immobilier, Directeur Général URBANERA, Bouygues immobilier.

Conception urbaine/architecturale :

Jana REVEDIN (DE)	Architecte PhD, chercheur, professeur d´architecture, responsable du *Global Award for Sustainable Architecture.*
Myrto VITART (FR)	Architecte, Jean-Marc IBOS & Myrto VITART, Grand Prix National de l'Architecture 2016.
Mathieu GONTIER (FR)	Paysagiste DPLG, Wagon Landscaping, Lauréat des AJAP 2016, Enseignant à l'ENSP à Versailles et Marseille, Cité E11 à Neuilly-sur-Marne (FR).
Luca MONTUORI (IT)	Architecte, Professeur associé, *Università degli Studi Roma Tre, Dipartimento di architettura*, Assesseur à l'Urbanisme et aux Infrastructures, ville de Rome (IT).
Lorena DEL RIO (ES)	Architecte, RICA STUDIO, Professeur à la CCA - California College of the Arts in San Francisco et à Cornell AAP, Co-Directrice du laboratoire de recherche BuilLab, Mentionné E12 à Wien-Kagran (AT).

Personnalité

Élisabeth PELEGRIN GENEL (FR)	Architecte et urbaniste, psychologue du travail, Consultante sur les problématiques d'espace, de travail et d'organisation.

Suppléant

Franck HOUNDEGLA (FR)	Concepteur spécialisé en scénographie, muséographie, design d'environnement, mise en valeur d'espaces publics et sites du patrimoine, Professeur en design à l'École d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux.

Personnalités associées

Agnès VINCE (FR)	Directrice, adjointe au Directeur Général des Patrimoines, en charge de l'Architecture, Ministère de la culture. En collaboration avec **Céline GUICHARD**, Architecte Urbaniste de l'Etat, Chargée de mission urbanisme et développement durable au Ministère de la Culture.
Hélène PESKINE (FR)	1rchitecte urbaniste en chef de l'État, Secrétaire Permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture - PUCA - et de la plateforme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment – PREBAT.

PRÉSENTATION DE L'EXPERTISE

En amont du premier jury et dès réception des panneaux (9 juillet 2017), la commission d'expertise d'EUROPAN France a procédé à une première évaluation des 273 projets en vue de proposer une présélection et préparer les débats du jury. Elle est composé de 10 experts de projet et d'un coordonnateur. Participent également à cette commission les experts de site qui ont en amont du concours élaboré les dossiers de sites avec les collectivités.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXPERTISE

Raphaël BESSON	Expertise des projets sur les sites d'Aurillac et de Besançon
Flore BRINGAND	Expertise des projets sur les sites de Lille et Bègles
Jean-François CHAVOIS	Expert de site pour Évreux
Albert Gilles COHEN	Expertise des projets sur les sites d'Amiens et Pantin
Alline CORREA BOURIC	Expertise des projets sur les sites de Toulouse, Angers et Grigny/Ris-Orangis
Julie FLOHR	Expertise des projets sur les sites de Guebwiller et Évreux
Fabien GANTOIS	Expert de site pour Pantin
Léa HOMMAGE	Expertise des projets sur les sites d'Amiens et Pantin
Christine LECONTE	Expertise des projets sur les sites de Ris-Orangis, Aurillac Expertise des sites d'Aurillac et Besançon
Thierry MANDOUL	Expertise des projets sur les sites de Toulouse, Angers et Grigny/Ris-Orangis
Frank MINNAERT	Expertise des projets sur les sites de Guebwiller et Évreux
Guillaume RAMILLIEN	Expertise des projets sur les sites de Guebwiller et Évreux
Emmanuel REDOUTEY	Coordinateur de la commission d'expertise de projets EUROPAN 14, Expert de site pour les sites de Bègles, Besançon, Angers
Laurence SCHLUMBERGER	Experte de site pour Amiens
Martine WEISSMANN	Experte de site pour Lille et Toulouse

DÉROULEMENT ET MÉTHODE D'ANALYSE DES PROJETS

La commission d'expertise a plusieurs rôles :

- analyser l'ensemble des projets,
- les évaluer au regard du thème de la session et des problématiques des sites,
- repérer des familles, des attitudes saillantes ou parfois des propositions atypiques,
- proposer une présélection d'environ 20 % des projets reçus pour préparer les débats du jury et les échanges avec les Villes,
- présenter les projets au jury, répondre à ses questions et l'assister dans ses choix,
- contribuer aux débats du forum européen des villes et des jurys qui a lieu les 20 et 21 octobre 2017 à Helsinki.

La commission travaille à la fois de manière collégiale et par binômes au cours de deux séminaires d'expertise. Le premier séminaire du 26 au 28 juillet 2017 a permis de préciser la méthode et les modalités d'analyse et d'évaluation. Le second séminaire d'expertise a permis de valider la présélection des projet et de débattre des tendances et des principaux apports de la session. Entre ces deux séminaires, les experts travaillent en binôme pour analyser les projets reçus sur deux sites (ou trois de façon exceptionnelle).

Les supports d'expertise sont composés de trois documents pour chaque site, transmis au jury et aux collectivités en amont du concours :

- une note d'analyse transversale et thématique,
- la liste complète des projets avec formulation d'un avis,

- des fiches détaillées pour les projets proposés à la présélection.

La commission d'expertise analyse les propositions en croisant deux principes d'évaluation : la pertinence de la réponse au regard du thème de la session, la pertinence de la réponse au regard du site.

- ANALYSE DES PROPOSITIONS AU REGARD DU THÈME : les projets présélectionnés doivent présenter un caractère singulier innovant en regard du thème, dans le questionnement et/ou dans la réponse, à un ou plusieurs niveaux (urbain, architectural, processuel, conceptuel ou théorique).

- ANALYSE DES PROPOSITIONS AU REGARD DU SITE ET DE SES PROBLÉMATIQUES : les projets présélectionnés doivent apporter une réponse pertinente et originale à la commande en termes de stratégie, de processus et de prise en compte de l'héritage territorial, architectural et environnemental de chaque site.

Au croisement de ces deux approches se pose la question des suites du concours. La commission d'expertise s'attache à repérer des réponses pertinentes et originales, en capacité de s'inscrire dans un processus de projet post-concours dans une perspective d'expérimentation avec les collectivités autour du thème de la session. La commission d'expertise a par ailleurs fait le choix de proposer à la présélection des réponses partielles ou décalées dans la philosophie du concours d'idées, en repérant des propositions portant une focale singulière, en résonnance avec le thème.

REPRÉSENTANTS DES SITES PRÉSENTS AU JURY

AMIENS	Jean-Christophe LORIC, Adjoint au Maire à l'urbanisme et au logement, Ville d'Amiens Vincent MASSART, Chargé d'études, architecte-urbaniste, Ville d'Amiens Julien HERNANDEZ, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, Ville d'Amiens
ANGERS	Daniel DIMICOLI, Vice-président chargé de la politique de l'habitat et de l'urbanisme, Angers Loire Métropole Capucine RÉHAULT, Directrice adjointe de l'aménagement et du développement des territoires, Angers Loire Métropole Isabelle LEULIER-LEDOUX, Responsable du pôle Projets Urbains, AURA Mylène BESNARD, Chargée d'études urbaines, AURA
AURILLAC	Pierre MATHONIER, Maire d'Aurillac Jean-Noël VIDAL, Chef de projet, SEBA 15
BÈGLES BORDEAUX MÉTROPOLE	Stéphan de FAŸ, Directeur général, EPA Bordeaux EURATLANTIQUE Jean-Étienne SURLÈVE BAZEILLE, Adjoint à l'urbanisme, Ville de Bègles Jean-Marc GIPOULOU, Directeur général adjoint, Ville de Bègles Thierry REYNAUD, Directeur général adjoint de la Papèterie de Bègles Philippe CORBEL, Directeur régional Sud-Ouest Atlantique, POSTE IMMO Corinne BAYSSIÉ, Groupe La Poste Anne LAMBOURG, Chargée de missions, Développement économique territorial, Bordeaux Métropole
BESANÇON	Dominique SCHAUSS, Vice-Président en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, CA du Grand Besançon Damien CHARLET, Vice-Président de l'Université de Franche-Comté Claire DEPOUËT, Vice-Présidente chargée des politiques culturelles, Grand Besançon Laurence FABRE, Chef de projet à la Direction Urbanisme Projets et Planifications Pascal MILLARD, Directeur urbanisme Projets et Planification, Grand Besançon, Ville de

	Besançon
ÉVREUX	Xavier HUBERT, Vice-Président à l'aménagement du territoire, Climat et Energies, Évreux Portes de Normandie
	Nicolas LEVILLAIN, Chef du Service Planification / ADS, Ville d'Évreux / Évreux Portes de Normandie
	Sabine GUITEL, Directrice du CAUE 27
GRIGNY RIS-ORANGIS	Stéphane RAFFALI, Maire de Ris-Orangis
	Philippe RIO, Maire de Grigny
	Gil MELIN, Maire adjoint chargé de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement, Ville de Ris-Orangis
	Marie HEUDE-RIPERT, Chargée de mission, Service aménagement urbain, Ville de Ris-Orangis
	Pascal DAYRE, Directeur général adjoint, EPF Île-de-France
	Mehdia HUMEZ-BOUKHATEM, Directrice de projets ORCOD In Grigny 2, EPF Île-de-France
GUEBWILLER	Francis KLEITZ, Maire de Guebwiller
	Claude MULLER, Conseiller délégué à l'urbanisme, Ville de Guebwiller
	Bruno AMELINE, Président Directeur Général, NSC Florival
	Nastasia GOETSCHY, Chargée des subventions et financement – partenariat institutionnel, Ville de Guebwiller
	Sandrine MICHEL, Chargée d'opération grands projets, Ville de Guebwiller
LILLE	Stanislas DENDIEVEL, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme, l'Action foncière et l'habitat durable
	Jésus RODRIGUEZ, Directeur de l'urbanisme, Ville de Lille
	Maxime BITTER, Directeur adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement, MEL
	Géraldine DZIERSZINSKI LENGLEN, Chef de projet aménagement trame verte et bleue, MEL
	Richard LEMEITER, architecte-urbaniste, Ville de Lille
	Clarisse MARCHAND, Chargée de projets, Ville de Lille
PANTIN	Charline NICOLAS, Adjointe au Maire, développement durable et environnement, Ville de Pantin
	Pauline ROBERT, Directrice de l'aménagement, Ville de Pantin
	Carole BOURGEOIS, Responsable de la mission Grands Quatre Chemins, Ville de Pantin
	Marion BAUDOUIN, Chargée de projets à la direction de l'aménagement et du commerce, Ville de Pantin
	Pascal DAYRE, Directeur général adjoint, EPF Île-de-France
	Marc NICOLADZÉ, EPF Île-de-France
TOULOUSE	Annette LAIGNEAU, Adjointe au Maire à l'urbanisme, Vice-Présidente de Toulouse Métropole, Commission Urbanisme et Projets Urbains
	Elsa AMADIEU, Directrice de l'aménagement, Toulouse Métropole
	Sandra GUERRERO, Chef de projets, Toulouse Métropole

3. PREMIÈRE PHASE DU JURY

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

Introduction par Alain MAUGARD, Président d'EUROPAN France

Alain MAUGARD rappelle les grandes lignes et l'actualité du thème de la session : les « villes productives » interrogent de nombreux pays européens et leur capacité à retrouver des « forces de production », production d'activités mais également de production de services, production d'énergie, production culturelle… Le grand nombre de sites français montre bien que le thème entre en résonnance avec les préoccupations des villes et des territoires. Ils témoignent d'une dynamique portée par les collectivités qui participent au concours. L'objectif d'EUROPAN vise à promouvoir la créativité, et l'imagination pour oser et expérimenter des solutions nouvelles. Le jury EUROPAN est souverain mais se positionne à l'écoute des villes, en dialogue avec leur appréciation des projets.

Introduction par Pierre VELTZ, Président du jury

Pierre VELTZ accueille chacun des Villes et présente les objectifs du premier jury, à savoir sélectionner environ 20% des projets sur la base des travaux de la commission d'expertise EUROPAN France et de l'Avis des représentants des sites.

Déroulement du jury pour chaque site :

TEMPS 1 : Débat entre le Jury et les Villes avec l'assistance des experts

- Présentation du site par un représentant de la collectivité.
- Présentation par les experts de projet : analyse transversale et thématique des projets rendus pour le site puis présentation des projets proposées à la présélection.
- Parole aux représentants du site
- Parole au jury
- Discussions entre les membres du jury et les représentants du site

TEMPS 2 : Sélection

A l'issue de chaque demi-journée :

- Discussions avec les représentants des sites autour des projets et repêchages éventuels, avec l'assistance des experts de projet.
- Vote et validation des projets présélectionnés (jury uniquement)

AMIENS

7 projets ont été présélectionnés par la commission d'expertise sur 29 projets rendus.

AB883 REUSE : A STEP TOWARDS A PRODUCTIVE CITY
BS651 LES RIVES ÉVEILLÉES
DM610 SÉDIMONTIÈRES
HK106 LET'S REVEAL THE URBAN CROSSINGS
NO822 CULTIVATING THE CITY
WB048 WEAVING NEIGHBOURHOODS
ZH261 VERS UN PAYSAGE PRODUCTIF

AVIS DES REPRÉSENTANTS DES SITES

La Ville partage l'avis des experts pour 3 projets :

BS651 LES RIVES ÉVEILLÉES
DM610 SÉDIMONTIÈRES
NO822 CULTIVATING THE CITY

La Ville émet des réserves sur 4 projets :

AB883 REUSE : A STEP TOWARDS A PRODUCTIVE CITY
HK106 LET'S REVEAL THE URBAN CROSSINGS
WB048 WEAVING NEIGHBOURHOODS
ZH261 VERS UN PAYSAGE PRODUCTIF

La Ville souhaite discuter de trois projets non sélectionnés par les experts :

AS899 MONTIÈRES COLLECTIVE MACHINE
WL961 LA MIX CITÉ
ZO573 UNE PERMÉABILITÉ TERRITORIALE

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury souligne une diversité d'approches intéressante et souhaite valoriser des attitudes contrastées. Les projets retenus présentent des qualités en termes d'ancrage territorial, de couture avec l'existant et de prise en compte des qualités du site et du paysage. Plusieurs projets présentent des emboîtements d'échelles pertinents avec trois propositions qui se distinguent, à débattre lors du second tour : BS651 LES RIVES ÉVEILLÉES (projet de facture classique mais très maîtrisé), DM610 SÉDIMONTIÈRES (projet pertinent et ancré sur le territoire, approche à plusieurs échelles, emboîtement des interventions dans le temps), NO822 CULTIVATING DE THE CITY (travail sur le sol). Le projet HK106 LET'S REVEAL THE URBAN CROSSINGS est également repéré pour sa prise en compte du paysage. Parmi les trois projets cités par la ville, le jury remarque et souhaite retenir ZO573 UNE PERMÉABILITÉ TERRITORIALE pour le second tour (projet inscrit dans l'histoire de la ville et de son rapport au fleuve, nouveau quartier mixte associant espaces de production agricole, logements et équipements). Parmi les projets sélectionnés par les experts, le jury souhaite ne pas retenir les projets AB883 REUSE : A STEP TOWARDS A PRODUCTIVE CITY, WB048 WEAVING NEIGHBOURHOODS et ZH261 VERS UN PAYSAGE PRODUCTIF.

Après avoir entendu les représentants du site d'Amiens et débattu, le jury retient 5 propositions :

BS651 RIVES ÉVEILLÉES
DM610 SÉDIMONTIÈRES
HK106 LET'S REVEAL THE URBAN CROSSINGS
NO822 CULTIVATING THE CITY
ZO573 UNE PERMÉABILITÉ TERRITORIALE

ANGERS

6 projets ont été présélectionnés par la commission d'expertise sur 24 projets rendus.

LM769 PERMACULTURES URBAINES
NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE
SO890 LES CHEMINS DE TRAVERSES
VM650 PIÈCES DE VI(LL)E
WM390POSITIVE LOOPS
YY297 TRIPTYQUE

AVIS DES REPRÉSENTANTS DES SITES

La Ville partage l'avis des experts pour 4 projets :

WM390 POSITIVE LOOPS
VM650 PIÈCES DE VILLE
NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE
LM769 PERMACULTURES URBAINES

La Ville émet des réserves sur 2 projets :

SO890 CHEMINS DE TRAVERSES
YY297 TRIPTYQUE

La Ville propose au débat 2 projets non sélectionnés par les experts :

AB797 OPOSITE ABSTRACT
KE823 SAINT-SERGE COMMONS

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Tout en soulignant la qualité des propositions qui travaillent à l'hybridation de la zone d'activités, le jury regrette que la question de l'inondabilité ait été peu abordée. Trois types d'approche sont représentées : des propositions qui travaillent par combinaisons programmatiques à partir du bâti existant et des activités en place (à l'exemple de LM769 PERMACULTURES URBAINES, VM650 PIÈCE SDE VI(LL)E et WM390 POSITIVE LOOPS), des propositions qui s'appuient sur le site et ses usages et travaillent essentiellement sur les vides et l'espace public (à l'exemple de SO890 LES CHEMINS DE TRAVERSES), des projets processus (à l'exemple de NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE) qui posent la question de leur finalité et de leur concrétisation. Le projet WM390 POSITIVE LOOPS apparaît comme la proposition aboutie à plusieurs échelles. Projet à part, YY297 TRIPTYQUE s'appuie sur un projet urbain autour d'un transports en commun de type tramway, et ne répond pas à la question posée. Parmi les projets cités par les représentants du site, le jury souhaite ajouter KE823 SAINT-SERGE COMMONS.

Après avoir entendu les représentants du site d'Angers et débattu, le jury retient 6 propositions :

KE823 SAINT-SERGE COMMONS
LM769 PERMACULTURES URBAINES
NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE
SO890 CHEMINS DE TRAVERSES
VM650 PIÈCE DE VI(LL)E
WM390 POSITIVE LOOPS

AURILLAC

7 projets ont été présélectionnés par la commission d'expertise sur 33 projets rendus.

BE359 FIL VERT
CH249 PANOPLIE ART AND CRAFT LOCAL RESOURCES
EW881 A COURS ET À JARDINS
HH282 L'ENTRE-TEMPS
HX608 TERMINUS ARCHIPELAGO
OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE...
ZM453 URBAN IDENTITY

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

La Ville partage globalement la sélection des experts mais émet des réserves sur 5 projets :

HX608 TERMINUS ARCHIPELAGO
ZM453 IDENTITÉ URBAINE
BE359 FIL VERT
CH249 PANOPLIE
HH282 L'ENTRE-TEMPS

La Ville souhaite discuter de 3 projets non sélectionnés par les experts :

AQ907 SAVOIR TERRE
AA280 PLATFORM
IX218 PRODUCTIVE TOPOGRAPHY

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le site requiert de la part des équipes une justesse de positionnement en regard de l'échelle de la ville et de la sensibilité du site (présence de la rivière, façade médiévale...). Les propositions reçues, inégales, s'appuient sur une bonne analyse urbaine et proposent des stratégies intéressantes, lorsqu'elles se positionnent à l'échelle d'Aurillac, s'inscrivent dans le paysage de la Jordanne et révèlent les qualités topographique du site. La question de la gestion de la voiture et du stationnement apparaît centrale. Trois projets se détachent, CH249 PANOPLIE ART AND CRAFT LOCAL RESOURCES, EW881 A COURS ET À JARDINS et OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE, et pourront être débattus lors du second jury. Au delà des réserves émises par la Ville quant à la mutation du bâtiment du Conseil Général, le jury souhaite retenir le projet HX608 TERMINUS ARCHIPELAGO pour l'intérêt de son parti urbain. Le jury émet des réserves sur HH282 L'ENTRE-TEMPS (pose un problème d'échelle), BE359 FIL VERT (insertion de potagers peu pertinente à Aurillac) et ZM453 IDENTITÉ URBAINE (le déplacement d'une université a été jugé peu probable à l'échelle d'Aurillac). Parmi les trois projets cités par la Ville, le jury souhaite retenir la proposition la plus pertinente : AQ907 SAVOIR TERRE (travail sur le paysage, notamment).

Après avoir entendu les représentants du site d'Aurillac et débattu, le jury retient 5 propositions :

AQ907 SAVOIR TERRE
CH249 PANOPLIE
EW881 A COURS ET À JARDINS
HX608 TERMINUS ARCHIPELAGO
OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE

BEGLES – BORDEAUX MÉTROPOLE

5 projets ont été présélectionnés par la commission d'expertise sur 22 projets rendus.

BU144 OMNIA LABORE

BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES

MU187 LA MACHINERIE DE BÈGLES

UW922 TOOLKIT CITY

WW608 LA GRANDE MINE

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites partagent la sélection des experts.

Ils proposent au débat 3 projets non sélectionnés par les experts :

BC720 MUTUALISM

IS442 DISTRICT INDUSTRIEL HABITÉ

YK249 THANKS FOR SHARING

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury a apprécié la diversité et la qualité des propositions rendues à Bègles, notamment sur la relation entre habiter et travailler dans la métropole contemporaine. BU144 OMNIA LABORE présente un travail intéressant de mixité et densité verticales, mais est plus faible dans le rapport au fleuve. BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES apparaît comme une proposition utopique et manifeste qui s'inscrit en contrepoint de l'architecture comme « machine à habiter » du mouvement moderne. UW922 TOOLKIT CITY a fait débat au sein du jury quant à l'efficience d'un projet processus, sa capacité à prendre parti et produire de l'architecture au delà d'une proposition d'outils qui s'adresseraient à une petite communauté d'acteurs. Faut-il privilégier la méthode sur la solution ? Ce projet a également permis de débattre sur la considération des temporalités du site et du projet, entre indétermination de certains espaces et pression de développement métropolitain. WW608 LA GRANDE MINE présente plusieurs intérêts manifestes : en redonnant au fleuve sa fonction logistique et productive, il s'inscrit pleinement dans le thème de la session. Parmi les trois projets cités par les représentants du site, le jury souhaite retenir pour le second tour la proposition jugée la plus pertinente : YK249 THANKS FOR SHARING

Après avoir entendu les représentants du site de Bègles et débattu, le jury retient 6 propositions :

BU144 OMNIA LABORE

BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES

MU187 LA MACHINERIE DE BÈGLES

UW922 TOOLKIT CITY

WW608 LA GRANDE MINE

YK249 THANKS FOR SHARING

BESANCON

5 projets ont présélectionnés par la commission d'expertise sur 23 projets rendus.

BP618 LA THÉORIE DES MONTS

KB522 PROD*ACTIVE

RZ588 AU FIL DU CAMPUS

TC978 PAB : PARC D'ACCLIMATATION BISONTIN

VV976 MACRO CHIP URBAIN

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites partagent l'avis des experts pour les projets :

BP618 LA THÉORIE DES MONTS

RZ588 AU FIL DU CAMPUS

VV976 MACRO CHIP URBAIN

Ils émettent des réserves sur 2 projets

KB522 PROD*ACTIVE

TC978 PAB : PARC D'ACCLIMATATION BISONTIN

Ils proposent au débat 2 projets non sélectionnés par les experts :

FN622 DU CAMPUS EXTRA-URBAIN AU CAMPUS EN VI(LL)E

OP739 JURASSIK PARK

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury avait beaucoup d'attentes pour ce site en regard du thème. Il partage avec la ville le regret que l'intégration de programmes d'habitat n'ait pas été proposée, ou que la manière dont les étudiants participent à « produire la ville » soit peu traitée. Mais il souligne le grand intérêt des projets sélectionnés sous d'autres aspects : approches conceptuelles assez riches, attention portées aux usages et aux espaces publics, rapport entre monde de l'industrie et monde de la connaissance… pour des propositions qui relèvent autant de l'exploration que de l'expérimentation sur un site relativement vaste. BP618 LA THÉORIE DES MONTS propose une tentative intéressante de spatialisation du temps en s'intéressant à l'occupation des espaces et des locaux hors temps universitaire. RZ588 AU FIL DU CAMPUS développe une approche spatiale cohérente à plusieurs échelles en proposant des densifications très localisées. VV976 MACROCHIP URBAIN décale le regard à l'échelle territoriale et mérite d'être débattu lors du second tour. En dépit de réserves sur la prise en compte du paysage et de l'architecture, QP739 JURASSIK PARKS se distingue par un propos stratégique également porté par son graphisme. Deux projets font l'objet de réserves et critiques : TC978 PARC D'ACCLIMATATION BISONTIN s'appuie sur une approche globale intéressante mais le jury pointe les limites du concept qui se réduit à une collection d'objets ; KB522 PROD*ACTIVE qui s'appuie sur un urbanisme de box, sans connexion à une filière de construction, apparaît comme un projet provisoir qui ne prend pas parti.

Le jury salue enfin l'annonce de la création d'un consortium entre la Ville, le Grand Besançon et l'Université et se réjouit que la démarche EUROPAN y ait contribué.

Après avoir entendu les représentants du site de Besançon et débattu, le jury retient 4 propositions :

BP618 LA THÉORIE DES MONTS

QP739 JURASSIK PARK

RZ588 AU FIL DU CAMPUS

VV976 MACRO CHIP URBAIN

ÉVREUX

6 projets on été présélectionné par la commission d'expertise sur 17 projets rendus :

CP094 RESSOURCES ÉBROÏCIENNES
EN979 CULTURES LATENTES
ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF
RY838 GARE ÉCLATÉE
UP830 LABEL VILLE PRODUCTIVE
XA261 URBAN SÉDIMENTATION

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites partagent l'avis des experts pour les projets :

EN979 CULTURES LATENTES
XA261 URBAN SÉDIMENTATION

Ils émettent des réserves sur 4 projets :

CP094 RESSOURCES ÉBROÏCIENNES
ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF
RY838 GARE ÉCLATÉE
UP830 LABEL VILLE PRODUCTIVE

Ils proposent au débat 2 projets non sélectionnés par les experts :

ZH505 SELF SUFFICIENT CITY
LU220 CROSSING IS COMING

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury souligne le potentiel de plusieurs propositions, parfois inabouties, mais qui questionnent avec pertinences les échelles de projet entre grand territoire et redynamisation d'un centre-ville à partir de la gare. Le projet EN979 CULTURES LATENTES explicite bien sa démarche inscrite dans un cadre plus large et un propos pertinent sur le potentiel du paysage. ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF propose également une analyse du site à grande échelle et prend en compte l'axe nord sud dans sa totalité, dans une recherche de cohérence globale, avec une attention à l'espace vécu et à l'idée de cheminement. RY838 GARE ÉCLATÉE est l'une des seules propositions qui s'intéresse au patrimoine bâti et aux espaces publics de la gare. Le travail proposé sur les points de rupture est intéressant mais limité par les propositions architecturales. CP094 RESSOURCES ÉBROÏCIENNES repose sur une bonne idée (relier des ressources et des acteurs) mais ne donne pas vraiment de solution, se limitant à une série de règles occupant un panneau entier. UP830 LABEL VILLE PRODUCTIVE est une proposition claire appuyée sur une démarche riche qui intègre une réflexion sur les mobilités et des rez-de-chaussée actifs. XA261 URBAN SÉDIMENTATION présente un travail d'architecture et d'espace public intéressant mais limité à la gare. Le jury exprime enfin des fortes réserves sur les projets LU220 CROSSING IS COMING (une couverture des voies ferrées jugée hors d'échelle) et ZH505 ÉVREUX SELF SUFFICIENT CITY (un titre à contre-sens de la question posée).

Après avoir entendu les représentants du site d'Évreux et débattu, le jury retient 5 propositions :

EN979 CULTURES LATENTES
ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF
RY838 GARE ÉCLATÉE
UP830 LABEL VILLE PRODUCTIVE
XA261 URBAN SÉDIMENTATION

GUEBWILLER

8 projets ont été présélectionnés par la commission d'expertise sur 42 projets rendus.

AN714 FROM TEXTILE TO FERTILE
BX042 MANUFACTURE DE TERROIRS
BW457 REVIVAL
CU344 L'AMONT DES SAISONS
EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES
EQ518 GRAMMAIRE DES VIDES
GS060 LES RECYCLERIES
RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites proposent au débat 3 projets non sélectionnés par les experts :

JC666 SKETCH, STITCH, SEW
QE459 TOWARD A VALLEY TRANSITION
OE061 FILIGRANE

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Les projets proposés à la présélection par la commission d'expertise montre une diversité d'approches à différentes échelles, avec des réponses inégales. Le site de Guebwiller appelle des réponses territoriales et urbaines, mais également architecturales notamment vis à vis de la prise en compte du patrimoine bâti. À ce titre, les démolitions proposés par le projet EQ518 GRAMMAIRE DES VIDES ne sont pas suffisamment argumentées. AN714 FROM TEXTILE TO FERTILE manque d'explicitation mais propose un travail fin en plan. Deux projets sont remarqués pour leur inscription à l'échelle de la vallée en s'appuyant sur des filières économiques régionales, jugées plus convaincantes à l'échelle territoriale qu'à l'échelle du site NSC : RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE et BX042 MANUFACTURE DES TERROIRS. Le projet EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES apparaît comme le plus complet en interrogeant la manière dont le site est capable d'accueillir dans le futur une économie ou des types d'activités qu'on ne connaît pas aujourd'hui. Deux projets apparaissent comme des stratégies monolithiques en contradiction avec les évolutions possibles site: GS060 RECYCLERIES et BW457 REVIVAL qui propose la création d'une plateforme logistique jugée peu probable.

Le jury souhaite enfin mettre au débat du second tour deux projets repérés par la Ville : QE459 TOWARDS A VALLEY IN TRANSITION (une proposition architecturale alternative qui ose la surélévation mais présente des maladresses d'expression architecture) et JC666 SKETCH, STITCH, SEW (en dépit de réserves sur un verdissement opportuniste). À l'unanimité du jury, les projets CU344 L'AMONT DES SAISONS et OE061 FILIGRANE sont écartés de la présélection.

Après avoir entendu les représentants du site de Guebwiller et débattu, le jury retient 5 propositions :

AN714 FROM TEXTILE TO FERTILE
BX042 MANUFACTURE DES TERROIRS
EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES
JC666 SKETCH, STITCH, SEW
QE459 TOWARDS A VALLEY IN TRANSITION
RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE

GRIGNY – RIS-ORANGIS

5 projets ont présélectionnés par la commission d'expertise sur 15 projets rendus.

CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX

EP153 LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS

NQ825 COMMON CULTURES

PE757 GRIGNIS

RO450 COOP-WORK

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites partagent l'avis des experts pour les projets :

CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX

EP153 LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS

NQ825 COMMON CULTURES

RO450 COOP-WORK

Ils émettent des réserves sur 1 projet :

PE757 GRIGNIS

Ils proposent au débat 1 projet non sélectionné par les experts :

OU513 AU FIL DES ÉNERGIES

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury salue la qualité des propositions sur un site riche mais fragmenté, en quête d'identité et de centralité, qui pose des questions sociales et politiques en amont du projet urbain. CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX s'appuie sur une analyse historique et géographique et porte un propos unanimement remarqué sur la gestion du foncier et du temps. Des membres du jury portent un propos plus critique sur le modèle de société que la proposition sous-tend. NQ825 COMMONCULTURES relève d'une approche relativement classique mais présente des qualités en réactivant le passé agricole du site. Le projet RO450 COOP-WORK fait débat au sein du jury, avec un propos militant et solidaire qui cible la question des copropriété en proposant une forme de communauté d'échanges et de partage utilisant les outils numériques et les réseaux sociaux. Le jury émet des réserves sur EP153 LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS, pertinent dans son approche programmatique mais relevant d'une méthode générique peu ancrée sur le territoire et ses usages, en occultant la question des espaces publics. Le projet PE757 GRIGNIS propose une démarche proactive du point du montage mais reste trop imprécis sur le plan spatial. Le jury partage enfin l'intérêt des Villes pour le projet OU513 AU FIL DES ÉNERGIES notamment parce que la question énergétique est peu traitée dans la session.

Après avoir entendu les représentants du site de Grigny Ris-Orangis et débattu, le jury retient 5 propositions :

CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX

EP153 LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS

NQ825 COMMON CULTURES

OU513 AU FIL DES ÉNERGIES

RO450 COOP-WORK

LILLE

5 projets ont été présélectionnés par la commission d'expertise sur 22 projets rendus.

MZ927 ECOTO(W)NE

NP708 ET… ET… ET…

SC484 LA VILLE AUTOPRODUCTIVE

SD218 REPROCESS FACTORY

UP975 WHAT IF

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites partagent l'avis des experts pour les projets :

MZ927 ECOTO(W)NE

NP708 ET… ET… ET…

Ils émettent des réserves sur 3 projets :

SC484 LA VILLE AUTOPRODUCTIVE

SD218 REPROCESS FACTORY

UP975 WHAT IF

Ils proposent au débat 3 projets non sélectionnés par les experts :

RH662 CULTURE URBAINE

TR098 HYDRO-POLES

TU342 D.E.U.L.E.

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury partage globalement l'intérêt de la sélection des experts et les réserves exprimées par la Ville. L'ancrage au site est riche et intéressant pour plusieurs propositions même si on aurait pu attendre une relation plus franche au centre-ville. Deux projets se détachent : MZ927 ECOTO(W)NE et NP708 ET… ET… ET…. Ils combinent une démarche à la fois stratégique et sensible, un travail sur les berges et le rapport à l'eau et apportent une réflexion pertinente sur l'intégration de nouveaux usages productifs. Le projet SC484 LA VILLE AUTOPRODUCTIVE fait débat au sein du jury : s'il s'inscrit bien dans le thème de la session, le jury s'interroge sur la choix de la filière économique sur ce site en particulier. SD218 REPROCESS FACTORY est une réponse manifeste et décalée, portée par une démarche artistique. Malgré son propos strictement fictionnel et narratif, le jury souhaite ajouter cette proposition dystopique à la sélection car il questionne fondamentalement le thème de la session. Le jury est enfin unanime pour ne pas retenir UP975 WHAT IF (processus sans projet) et TR098 HYDRO-POLES (manque de la clarté, effet d'accumulation programmatique et plus faible sur le plan architectural et urbain). Parmi les projets repérés par la Ville, le jury propose de mettre au débat du second tour RH662 CULTURE URBAINE (travail sur la mixité des fonctions et les typologies d'habitat) et TU342 D.E.U.L.E. (développement de nouvelles activités nautiques et portuaires) tout en manifestant des réserves sur la pertinence de ces propositions.

Après avoir entendu les représentants du site de Lille et débattu, le jury retient 6 propositions :

MZ927 ECOTO(W)NE

NP708 ET…ET…ET…

RH662 CULTURE URBAINE

SC484 LA VILLE AUTOPRODUCTIVE

SD218 REPROCESS FACTORY

TU342 D.E.U.L.E.

PANTIN

6 projets présélectionnés par la commission d'expertise sur 27 projets rendus.

DU304 INTEGRATED PANTIN
MW988 FORUM DE PANTIN
OJ912 SYNCHRONICITÉS
QE257 KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS
TO333 EX-CHANGING PRODUCTION
VM418 PANTIN CITY OF MAKERS

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites partagent l'avis des experts pour les projets :

DU304 INTEGRATED PANTIN
OJ912 SYNCHRONICITÉS
QE257 KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS
TO333 EX-CHANGING PRODUCTION
VM418 PANTIN CITY OF MAKERS

Ils émettent des réserves sur 1 projet :

MW988 FORUM DE PANTIN

Ils proposent au débat 2 projets non sélectionnés par les experts :

RW772 PANTIN WIN-WIN
YK910 SCOOP-SAVOIR COOPÉRER

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury souligne la qualité globale des propositions avec des réponses diversifiées et des approches différentes de la ville productive qui portent des éléments de programmation utiles à la Ville de Pantin. QE257 KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS se distingue par sa lisibilité et des qualités d'insertion dans l'existant. OJ912 SYNCHRONICITÉS, de facture très classique, a des qualités mais ne répond pas pleinement aux attentes d'EUROPAN. MW988 FORUM DE PANTIN fait débat au sein du jury en osant la verticalité. Il paraît plus faible du point de vue du traitement des espaces publics. TO333 EX-CHANGING PRODUCTION propose un travail d'écriture intéressant en imaginant des histoires de vie. VM418 PANTIN CITY OF MAKERS interroge quant à sa référence à Ahmedabad, mais développe une approche à la fois poétique et pertinente en proposant la reconversion des emprises des concessions automobiles. DU304 INTEGRATED PANTIN apparaît comme un projet de mégastructure qui suscite des réserves. Mais l'idée d'un « socle productif » intégrant les voies ferrées s'inscrit dans le thème de la session et mérite d'être débattu au second tour du jury. Le jury exprime des réserves sur RW772 PANTIN WIN-WIN et YK910 SCOOP-SAVOIR COOPÉRER. Ce dernier, limité par son expression architecturale, propose cependant un travail sur l'espace public qui mérite d'être débattu lors du second jury.

Après avoir entendu les représentants du site de Pantin et débattu, le jury retient 6 propositions :

DU304 INTEGRATED PANTIN
MW988 FORUM DE PANTIN
QE257 KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS
TO333 EX-CHANGING PRODUCTION
VM418 PANTIN CITY OF MAKERS
YK910 SCOOP-SAVOIR COOPÉRER

TOULOUSE

6 projets ont été présélectionnés par la commission d'expertise sur 19 projets rendus.

BC662 RE-SOURCES
GD966 SLOW IS BEAUTIFUL
JG218 LA FOURMILIÈRE
RO523 LEARNING FROM BALMA GRAMOND
RQ497 BG3
WR803 OECONOMIE TERRITORIALE

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites partagent l'avis des experts pour les projets :

WR803 OECONONOMIE TERRITORIALE
BC662 RE-SOURCE
JG218 LA FOURMILIÈRE

Ils émettent des réserves sur 3 projets :

RO523 LEARNING FROM BALMA GRAMOND
GD966 SLOW IS BEAUTIFUL
RQ497 BG3

Ils proposent au débat 3 projets non sélectionnés par les experts :

RY414 ENTRE DEUX
RS982 STREET LIFE
PW834 ESPLANADE DES MÉTIERS

AVIS DU JURY ET PRÉSÉLECTION FINALE

Le jury salue le travail des équipes face à la complexité d'un site très vaste qui implique de fédérer les parties prenantes autour d'une vision commune et d'un certain réalisme économique. Il faut additionner les démarches plutôt que les opposer en retenant des projets complémentaires pour aborder toutes les échelles, entre grand paysage et projet situés. RO523 LEARNING FROM BALMA GRAMOND apparaît comme une réponse générique et plaquée sur le territoire. WE803 OECONOMIE TERRITORIALE est un projet jugé très intelligent, pas son inscription dans le grand territoire et sa capacités à ouvrir des possibilités. Avec des partis et des modes d'expression très différents, BC662 RE-SOURCES et JG218 LA FOURMILIÈRE sont des propositions de densification et d'intensification intéressantes qui peuvent faire sens sur ce territoire. RQ497 BG3 développe une logique de réseau en confortant les polarités existantes mais ne traite pas les liens avec la métropole. GD966 SLOW IS BEAUTIFUL fait débat au sein du jury : il ne répond que partiellement à la question mais apporte une dimension urbaine et paysagère. PW834 ESPLANADE DES MÉTIERS traite l'entrée ville et le franchissement, en réintroduisant la question des rez-de-chaussée, mais est jugé plus faible sur le plan urbain et architectural, en rompant la continuité écologique de la vallée. RY414 ENTRE DEUX et RS982 STREET LIFE retiennent l'attention de la collectivité mais restent en deçà des attentes du concours.

Après avoir entendu les représentants du site de Toulouse et débattu, le jury retient 5 propositions :

BC662 RE-SOURCES
GD966 SLOW IS BEAUTIFUL
JG218 LA FOURMILIÈRE
PW834 ESPLANADE DES MÉTIERS
WR803 OECONOMIE TERRITORIALE

4. DEUXIÈME PHASE DU JURY

MERCREDI 8 ET JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

Introduction par Alain MAUGARD, Président d'EUROPAN France

A. MAUGARD rappelle les fondamentaux d'EUROPAN, un concours d'idées, d'innovation de créativité, suivi de réalisations avec les collectivités et leurs partenaires. Il présente la méthode et le principe de sélection des projets :

- dans un premier temps, et après avoir entendu les représentants des collectivités, le jury désigne trois projets pour chaque site issus de la présélection du premier jury, en vue de désigner trois équipes pour les suites du concours, lesquelles pourront être remises en concurrence ou conjointement engagées dans des missions d'étude ou de maîtrise d'œuvre auprès des collectivités. Cette première sélection se fait à l'issue de chacune des journées du jury.

- dans un second temps, le jury distribue les primes et distinctions propres à EUROPAN, à savoir : Projets Lauréat, Projet Mentionné, Mention spéciale. Cet interclassement permet de distinguer les projets à l'échelle de l'ensemble de la session, tous sites confondus.

Introduction par Pierre VELTZ, Président du jury

Tout au long des deux journées, le représentant du jury accueille les représentants des 11 sites en soulignant la volonté du jury d'accorder plus de temps d'échanges et de débat avec les collectivités, à l'écoute de leurs appréciations des projets. Pour cette raison, le temps de présentation des experts EUROPAN a été limité au rappel des grandes lignes de chaque projet. Pour chaque site, un ou deux membres référents du jury ont été chargés d'introduire le débat avec les Villes.

Déroulement des deux journées

Le mercredi 8 novembre, le jury a examiné les projets présélectionnés pour les sites de Lille, Toulouse, Besançon, Angers et Amiens, en présence des représentants des sites (45 min par site).

Le jeudi 9 novembre, le jury a examiné les projets présélectionnés pour les sites de Pantin, Grigny et Ris-Orangis, Guebwiller, Aurillac, Bègles et Évreux, en présence des représentants des sites (45 min par site).

À l'issue de chaque journée, le jury a délibéré et procédé à un vote pour désigner trois équipes sélectionnées sans classement (jury seul).

À l'issue de la second journée, le jury a débattu puis délibéré par vote pour la répartition et l'attribution des primes et valider les distinctions à l'échelle de la session : Lauréat, Mentionné, Mention spéciale.

Il a ensuite procédé au levé de l'anonymat des 33 équipes sélectionnées sur les 11 sites.

Les débats du jury sont rapportés ci-après dans l'ordre de passage des sites.

Membres du jury référents : Myrto VITART et Mathieu GONTIER

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Le jury souligne la qualité des propositions reçues, avec plusieurs réponses pertinentes au thème EUROPAN 14. MZ927 ECOTO(W)NE : le projet traite l'ensemble du site et témoigne d'une bonne prise en compte de l'échelle urbaine. Il préserve des terres et des berges tout en insérant de nouvelles activités. NP708 ET…ET…ET… propose un travail sur les deux berges, associées à des vocations et des traitement différents. Le projet se distingue par sa volonté relier et d'agrafer la ville à des pôles productifs.

RH662 CULTURE URBAINE repose également sur l'idée de préservation d'une frange non bâtie dans la ville dense mais interroge sur les usages et l'occupation de l'espace libéré et sur les moyens déployés pour la réalisation de nouvelles darses. SC484 LA VILLE AUTOPRODUCTIVE s'appuie sur la dimension symbolique de la brique et des activités de recyclage associées. Cette attitude fait débat au sein du jury, perçue comme clivante voire passéiste. Le jury s'interroge sur la pertinence de cette proposition sur ce site en particulier.

TU342 D.E.U.L.E. présente l'intérêt de pousser à fond l'exploitation d'un potentiel autour d'activités portuaires et nautique, mais se limite à cette dimension, témoignant de peu de sensibilité au site.

SD218 REPROCESS FACTORY se pose comme un contrepoint radical au thème de la session. Son intérêt ne réside pas dans la réponse au site, mais dans sa capacité d'interpellation à partir d'une réaction très forte à une société consommatrice et productrice de déchets.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

MZ927 ECOTO(W)NE se dégage sur plusieurs aspects : la connexion entre les deux sites, les nouveaux usages en lien avec l'existant et la mise en exergue de deux thématiques fortes (la permaculture est en lien avec les savoirs issus d'EURATECHNOLOGIE ; les activités d'art et d'artisanat entrent en résonnance avec le projet Lille Capitale mondiale du design en 2020. NP708 ET…ET…ET… retient également l'attention avec son principe de plaques connectées à l'armature verte et bleue.

RH662 CULTURE URBAINE présente l'intérêt de travailler sur la mixité habitat / travail. La création d'halles productives a un sens sur ce site. La Ville souligne le travail sur les typologies d'habitat et l'architecture bioclimatique.

TU342 D.E.U.L.E. est un projet « tout nautique », qui trouverait sa pertinence si le projet de Canal Seine Nord Europe aboutit. Mais l'architecture de marina proposée ne correspond pas à l'identité architecturale lilloise et le projet ne répond pas mais pas au thème de la ville productive. La Ville émet des réserves pour SC484 LA VILLE AUTOPRODUCTIVE. La collectivité souhaite maintenir et valoriser le patrimoine sur ce site plutôt que le déconstruire. La proposition est intéressante mais pas adaptée au site. SD218 REPROCESS FACTORY relève d'une interpellation artistique, intéressante mais considérée hors sujet.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

MZ927 ECOTO(W)NE est largement commenté par les membres du jury, un projet habile jugé exemplaire d'un processus non invasif et attentif à son milieu. Il présente des qualités d'insertion, d'adaptabilité et d'habitabilité. NP708 ET…ET…ET… relève davantage d'un grand geste qui dispose des objets structurants sur le territoire. Ces deux approches du projet et de la densité ne s'opposent pas forcément, dans la mesure où elles répondent à une forme d'écologie urbaine. Le jury considère que ces deux propositions sont les plus abouties. Le jury partage l'avis de la Ville quant aux trois autres projets et souhaite valoriser RH662 CULTURE URBAINE comme projet complémentaire qui prend le risque d'une proposition architecturale très forte, dans la lignée du projet de « Complexe 8 House » à Copenhague réalisé par le cabinet danois BIG, en soulignant cependant des limites sur le plan urbain.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	LILLE - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
MZ927	ECOTO(W)NE	**OUI**	**Lauréat**
NP708	ET…ET…ET…	**OUI**	**Lauréat**

RH662	CULTURE URBAINE	**OUI**	**Mention spéciale**
SC484	LA VILLE AUTOPRODUCTIVE		
SD218	REPROCESS FACTORY	**NON**	**Remarqué**
TU342	D.E.U.L.E.		

TOULOUSE

Membres du jury référents : Christian CLERET et Luca MONTUORI

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

La question posée aux équipes EUROPAN s'avère difficile et complexe : étendue du site d'étude, enjeux de grand paysage et d'infrastructures, processus de projet mobilisant une gouvernance complexe. La diversité des problématiques posées a produit des propositions de nature très différentes.

Deux projets apportent des réponses partielles ou très localisées : GD966 SLOW IS BEAUTIFUL fait le pari d'un effet d'entraînement, il pose une question davantage qu'il n'apporte de réponse. PW834 ESPLANADE DES MÉTIERS est également une réponse très ponctuelle, éloignée de la question globale qui était posée.

Deux projets mobilisent un appareillage conceptuel : BC662 RE-SOURCES (mais pose question sur la logique de densification proposée) et JG218 LA FOURMILIÈRE (mais pose question en décrivant des situations de projet sans complètement formaliser les projets).

WR803 OECONOMIE TERRITORIALE s'appuie sur une stratégie très claire de concentration des interventions pour préserver des territoires ouverts et non investis par le développement urbain et détaille des modalités de dialogue avec les acteurs du territoire. Très intéressant dans son positionnement territorial, il apparaît comme la proposition la plus claire.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants du site partagent l'avis que GD966 SLOW IS BEAUTIFUL et PW834 ESPLANADE DES MÉTIERS ne répondent pas totalement aux problématiques du site. BC662 RE-SOURCES, JG218 LA FOURMILIÈRE et WR803 OECONOMIE TERRITORIALE abordent bien tous les sujets et apparaissent complémentaires pour traiter la diversité et la mixité des activités productives.

Les grandes thématiques proposées par WR803 OECONOMIE TERRITORIALE rencontre l'intérêt de la Métropole. Elles permettraient d'envisager des groupes de travail avec les acteurs en présence et d'avancer éventuellement dans des temporalités différentes pour chaque sujet. BC662 RE-SOURCES trouve sa cohérence à l'échelle du grand site tout en développant une approche par plusieurs lieux de projet. Intrigant au premier abord, JG218 LA FOURMILIÈRE montre la voie pour une transformation globale. Ces trois propositions constituent un répertoire d'idées et de thématiques utiles à la Métropole.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le jury souligne unanimement les qualités de WR803 OECONOMIE TERRITORIALE qui donne un cadre de référence et offre des pistes de travail et de projet basées sur le dialogue des acteurs. BC662 RE-SOURCES génère des points de vue différents entre les membres du jury : la réponse est complète et aboutie, mais pose un problème d'échelle et interroge l'usage et de vivabilité des espaces conçus. Ces deux propositions relèvent de stratégies différentes, entre occupation dense du territoire et logique de préservation et de structuration d'espaces ouverts. JG218 LA FOURMILIÈRE génère également des avis contrastés : habile et ludique dans son expression, il procède davantage d'un inventaire de situations et doit faire ses preuves.

GD966 SLOW IS BEAUTIFUL fait débat au sein du jury : en allant chercher les deux rives, son échelle d'intervention est juste un territoire fragile et menacé d'éparpillement. L'insertion d'une agriculture périurbaine, d'activités de maraîchages n'est cependant pas pertinente. Le jury est unanime pour ne pas retenir PW834 ESPLANADE DES MÉTIERS du fait d'une réponse trop localisée et peu connectée

DÉLIBÉRATION DU JURY

	TOULOUSE - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
BC662	RE-SOURCES	**OUI**	**Mention spéciale**
GD966	SLOW IS BEAUTIFUL		
JG218	LA FOURMILIÈRE	**OUI**	**Mention spéciale**
PW834	ESPLANADE DES MÉTIERS		
WR803	OECONOMIE TERRITORIALE	**OUI**	**Lauréat**

BESANCON

Membres du jury référents : Christian CLERET et Franck HOUNDÉGLA

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Le site de Besançon présente un double intérêt pour la session : il permet d'élargir le thèmes des villes productives à la production des savoirs et offre l'opportunité d'initier une démarche de projet partagée entre une collectivité et une Université. On peut regretter que la question des liaisons entre la ville et le campus ait finalement été peu traitée, sans rompre radicalement l'isolement du campus. Les équipes EUROPAN n'ont également pas osé proposer l'intégration de logements pour faire enter la ville dans le campus. La présélection offre toutefois quatre regards très intéressants sur ce site. BP618 LA THÉORIE DES MONTS semble poser la question : faut-il s'isoler pour innover ? QP739 JURASSIK PARKS offre une stratégie d'organisation spatiale à l'appui d'une approche conceptuelle ancrée au socle géographique. VV976 MACRO CHIP URBAIN se situe au niveau d'une stratégie territoriale en élargissant la focale à l'échelle de toute la lisière nord de l'agglomération. RZ588 AU FIL DU CAMPUS s'attache plus finement aux espaces publics et aux mobilités internes au campus.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des sites regrettent en effet l'absence de programmes d'habitat dans les propositions. L'enjeu était bien d'introduire de la mixité pour passer du campus au quartier universitaire et rompre les effets entre-soi entre monde universitaire, vie étudiante et parc technologiques. La démarche EUROPAN est cependant très bénéfique puisqu'elle a initié et motive fortement maintenant le partenariat avec l'Université.

QP739 JURASSIK PARKS retient l'intention de la ville par son audace : il franchit la rocade, utilise le milieu naturel comme base de reconquête du site et pose des enjeux d'interaction entre production industrielle et intellectuelle. Son propos correspond bien à ce que la collectivité est en train de construire avec l'Université, avec une vision plus large de la perception de l'université dans la ville. Il propose une bonne articulation entre le territoire et les enjeux propres au campus. BP618 LA THÉORIE DES MONTS est un projet intéressant à plusieurs niveaux, il propose une relecture habile du site. RZ588 AU FIL DU CAMPUS répond aux enjeux d'organisation du campus avec des propositions très détaillées, en phase avec les intentions exprimées dans le dossier de site (projet sérieux mais sans innovation). VV976 MACRO CHIP URBAIN cherche à connecter les deux pôle universitaires de la Bouloie et de Châteaufarine mais oublie le troisième pôle du centre-ville. Considéré hors site par l'Université (manque de propositions concrètes sur les campus universitaires et technologiques), il présente cependant un intérêt pour la Ville et le Grand Besançon.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le jury s'étonne de ne pas avoir de projet qui réinsère du logement pour retravailler la relation à la Ville. Un débat s'installe : faut-il ou ne faut-il pas banaliser le site de l'Université en y développant du logement ? la question n'est-elle pas de trouver une identité forte pour se site, et permettre également une densification avec programmes spécifiques porteurs d'attractivité, pas seulement par le logement. Plus largement est posée la question de l'implication des étudiants dans la ville productive, de tirer parti du potentiel qu'ils représentent pour les villes en tant que citoyen et acteurs productifs. L'accueil d'étudiants étrangers est également un formidable vecteur de rayonnement pour les villes universitaires.

Malgré « des maladresses de représentation »(sic) et de choix d'intitulé, le jury souligne la force et la radicalité de QP739 JURASSIK PARKS qui présente également beaucoup de finesse dans son inscription géographique et offre un support de projet à l'échelle du territoire. Le projet BP618 LA THÉORIE DES MONTS

est également remarqué notamment pour ses propositions spatiales et la réponse thème (référence aux termes de fabrique, artisanat 2.0, mouvement de *makers*). Le jury souhaite sélectionner VV976 MACRO CHIP URBAIN pour l'idée territoriale et temporelle qu'il porte. Complémentaire des autres propositions, il permet d'ouvrir et de déplacer le sujet en faisant apparaître un travail de structuration à une autre échelle. Le jury choisit de ne pas retenir RZ588 AU FIL DU CAMPUS.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	BESANÇON - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
BP618	LA THÉORIE DES MONTS	**OUI**	**Mentionné**
QP739	JURASSIK PARK	**OUI**	**Lauréat**
RZ588	AU FIL DU CAMPUS		
VV976	MACRO CHIP URBAIN	**OUI**	**Mention spéciale**

ANGERS

Membres du jury référents : Mathieu GONTIER et Hélène PESKINE

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Emblématique du thème EUROPAN, le site d'Angers appelle des réponses à plusieurs niveaux et des mosalités d'intervention à plusieurs échelles : l'échelle de la ville, l'échelle des parcelles et l'échelle architecturale. Les propositions les plus intéressantes sont celles qui travaillent la relation à la Maine, établissent des coutures avec les quartiers environnants et permettent de retrouver une échelle parcellaire plus fine.

Le jury se trouve face à deux types de propositions : des projets porteurs d'une démarche, moins dessinés, proposant des processus itératifs et une méthode de travail pouvant aider la ville à construire son projet avec les acteurs en présence, à savoir LM769 PERMACULTURES URBAINES, SO890 LES CHEMINS DE TRAVERSES , NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE ; des projets plus dessinés qui présentent des propositions d'aménagement concrètes, à savoir : KE823 SAINT-SERGE COMMONS, VM650 PIÈCES DE VILLE. Les projets sont difficiles de départager, en fonction des suites à donner au concours. En première analyse, le projet WM390 POSITIVE LOOPS apparaît comme la proposition la plus complète, combinant les deux approches. NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE, dans la famille des projets processus, présente de maladresses et questionne sur sa concrétisation.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants des site ont analysé finement les projets notamment à l'occasion du Forum à Helsinki. Ils confirment leur volonté d'engager rapidement les suites du concours en valorisant une complémentarité et une collaboration entre les trois équipes qui seront sélectionnées. Les six propositions retiennent l'intérêt de la Ville. WM390 POSITIVE LOOPS est une proposition fertile et flexible à partir d'une réflexion sur l'économie circulaire, notamment par son concept des « boucles de valeur positive » à préciser et développer, notamment le lien production / consommation qui n'est pas traité à partir de la zone commerciale. NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE est une proposition théorique mais très fouillée, support à une vision commune, elle propose une méthode et une façon d'intervenir différente. KE823 SAINT-SERGE COMMONS présente l'intérêt de s'inscrire en continuité du projet Cœur de Maine (François GRETHER) en proposant ouverture sur la Maine impliquant une intervention foncière. SO890 LES CHEMINS DE TRAVERSES propose un regard différent suite au premier jury, porté par une approche sensible mais dans proposition tangible sur le thème de la ville productive et de l'économie. VM650 PIÈCES DE VILLE est précis et pragmatique mais manque de liant dans son approche en puzzle (espaces publics) avec une traduction opérationnelle à préciser. LM769 PERMACULTURES URBAINES présente une volonté de diversification mais pose question sur son opérationnalité.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le jury salue à l'unanimité les qualités de WM390 POSITIVE LOOPS, la flexibilité du parti urbain et les propositions d'architectures mutables. Le projet NV746 LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE fait débat au sein du jury : s'agit-il d'un « process sans finalité » ou d'une « démarche à valoriser » pour sa capacité à donner un cadre aux processus à engager avec les acteurs ? La méthode proposée est-elle vraiment innovante ? Comment le projet s'incarne-t-il et se concrétise-t-il dans l'espace ? S'agit-il seulement d'un proposition suggestive ? SO890 LES CHEMINS DE TRAVERSES répond à des logiques d'usage et de cheminement et porte une dimension sensible, associée à une réflexion sur le temps de mise en œuvre. LM769 PERMACULTURES URBAINES répond bien au thème dans son propos conceptuel et présente l'intérêt d'aller chercher du sol à cultiver en proposant un processus de réappropriation positive. Malgré ses faiblesses graphiques, le jury souligne la qualité du propos. Le jury émet des réserves sur VM650 PIÈCES DE VILLE qui manque d'explicitation ainsi que KE823 SAINT-SERGE COMMONS qui apparaît plus faible dans son processus et sa formalisation architecturale.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	ANGERS - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
KE823	SAINT-SERGE COMMONS		
LM769	PERMACULTURES URBAINES	**OUI**	**Mention spéciale**
NV746	LA PRÉPARATION, LA CULTIVATION, LA RÉCOLTE		
SO890	CHEMINS DE TRAVERSES	**OUI**	**Mentionné**
VM650	PIÈCES DE VILLE		
WM390	POSITIVE LOOPS	**OUI**	**Lauréat**

AMIENS

Membres du jury référents : Emmanuel DESMAIZIÈRES et Franck HOUNDÉGLA, ainsi que Myrto VITART

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Les projets présélectionnés se sont saisis du rapport au paysage, un élément déterminant du site d'Amiens. On peut remarquer à cet égard NO822 CULTIVATING THE CITY avec un processus intéressant d'intégration d'activités pas seulement agricoles. HK106 LET'S REVEAL THE URBAN CROSSING relève également d'une approche délicate pour réveiller le tissu existant, mais paraît plus faible sur l'architecture. Le jury s'interroge sur DM610 SÉDIMONTIÈRES (propositions intéressante, plus faible sur le dessin), BS651 RIVES ÉVEILLÉES (projet sérieux) et ZO573 UNE PERMÉABILITÉ TERRITORIALE (quadrillage parcellaire, très urbain, en rupture avec l'image des hortillonnages).

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

BS651 RIVES ÉVEILLÉES apparaît comme un projet consensuel, relativement classique et de bonne facture. Il traite particulièrement bien les espaces publics et le rapport à la Somme. DM610 SÉDIMONTIÈRES est un projet processus qui dépasse la simple boîte à outils. Son idée de sédimentation s'appuie sur des initiatives locales et humaines, poursuivant l'histoire d'un quartier façonné par des hommes et des industriels. Il est particulièrement pertinent sur la parcelle Alliance. HK106 LET'S REVEAL THE URBAN CROSSING est intéressant du point de vue de la stratégie. Il s'appuie sur bonne connaissance du territoire mais pose des question quant à sa mise en œuvre et à l'introduction de petits formes d'habitat dans un site productif. Ses propositions sur le site Orion sont plus faibles. NO822 CULTIVATING THE CITY présente une démarche très intéressante de régénération des sols. Les interventions sont à approfondir en regard de la pollution effective des sols. Il semble que l'équipe s'arrête à la remise en nature. ZO573 UNE PERMÉABILITÉ TERRITORIALE propose une démarche séduisante pour la ville, en se référant aux hortillonnages, à l'eau et à l'histoire de la ville. Il s'inscrit dans une forme d'imbrication ville-nature propre à Amiens. L'idée de parc productif interroge les moyens à déployer mais suscite l'adhésion de la Ville.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

NO822 CULTIVATING THE CITY apparaît comme la proposition la plus riche et la plus innovante sur la stratégie et la méthode, en mobilisant une approche sensible et un concept de développement à partir de la question du sol. Inabouti sur le plan urbain et architectural, il répond de manière pertinente au thème de la session en esquissant notamment l'idée d'un centre de recherche dédié à la remise en activité du sol. Le jury souligne la qualité du projet et une certaine radicalité. BS651 RIVES ÉVEILLÉES est considéré comme projet limpide qui redonne une attractivité au lieu et répond bien aux questions posées. Très riche et illustré à plusieurs échelle, DM610 SÉDIMONTIÈRES apporte un contenu nouveaux au site et s'inscrit bien dans le thème de la session. Le jury partage le point de vue de la ville quant à l'importance des moyens à mettre en œuvre par ZO573 UNE PERMÉABILITÉ TERRITORIALE et questionne le modèle urbain proposé. Le projet HK106 LET'S REVEAL THE URBAN CROSSING présente de grandes qualité et une certaine finesse mais apporte moins de contenu en regard du thème.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	AMIENS - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
BS651	RIVES ÉVEILLÉES	**OUI**	**Mentionné**
DM610	SÉDIMONTIÈRES	**OUI**	**Mention spéciale**
NO822	CULTIVATING THE CITY	**OUI**	**Lauréat**
HK106	LET'S REVEAL THE URBAN CROSSINGS		
ZO573	UNE PERMÉABILITÉ TERRITORIALE		

PANTIN

Membres du jury référents : Jana REVEDIN et Élisabeth PELEGRIN GENEL

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

La configuration du site coupé par les infrastructures a mené à une réflexion transversale. L'avis du jury est partagé sur deux projets : YK910 S.COOP SAVOIR COOPÉRER, VM418 PANTIN CITY OF MAKERS. Les projets TO333 EX-CHANGING PRODUCTION et QE257 KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS présentent des démarches complémentaires et de bonne facture. Les projets MW988 FORUM DE PANTIN et DU304 INTEGRATED PANTIN présentent des paris très affirmés à mettre en débat. L'hétérogénéité des réponses devrait permettre de repréciser les attentes de la Ville de Pantin.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

La Ville partage son souhait de faire travailler les trois équipes pour croiser les approches. Elle a analysé les projets en anticipant sur les combinaisons possibles pour les suites du concours. QE257 KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS répond bien au thème et à la question posée par la Ville de Pantin, avec une programmation diversifiée qui résonne avec l'histoire de la ville. YK910. Le projet S.COOP SAVOIR COOPÉRER déplace la focale sur l'espace public avec un travail sur l'entrée de ville et une réflexion poussée sur les mobilités, en proposant le déplacement des concessionnaires. Le projet est inabouti mais intéresse la Ville. VM418 PANTIN CITY OF MAKERS propose un travail intéressant sur la typologie urbaine et architecturale qui pourrait être mise en œuvre sur des sites particuliers, malgré une représentation graphique peu convaincante. La Ville souligne l'intérêt de cette proposition qui imagine d'autres manières d'habiter et de travailler, en lien avec des activités de fabrication et d'artisanat d'art déjà présente dans la ville. Le projet pourrait motiver des expérimentations à petite échelle et ne peut pas se réaliser sur l'ensemble du territoire. TO333 EX-CHANGING PRODUCTION s'intéresse à la production architecturale et mérite d'être mieux explicité. La Ville s'interroge sur le principe développé par DU304 INTEGRATED PANTIN de construction sur les voies ferrées, à l'image

d'autres sites parisiens, jugé peu réaliste sur son opérationnalité technique et financière. MW988 FORUM DE PANTIN ne correspond pas aux attentes de la ville.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le projet QE257 KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS est considéré par l'ensemble du jury comme la réponse la plus aboutie sur le site de Pantin, avec une argumentation claire, pertinente et sensible. Le projet TO333 EX-CHANGING PRODUCTION retient également l'adhésion du jury. Au delà de plusieurs réserves émises par des membres du jury, YK910 S.COOP SAVOIR COOPÉRER est favorablement discuté pour se réflexion sur les mobilités et l'espace public. Les avis du jury sont partagés concernant deux réponses de « grand format », à savoir DU304 INTEGRATED PANTIN (un parti d'intervention très fort mais limité par ses conditions de réalisation, financières notamment) et MW988 FORUM DE PANTIN (projet qui se pose à l'échelle d'une porte métropolitaine).

DÉLIBÉRATION DU JURY

	PANTIN - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
DU304	INTEGRATED PANTIN		
MW988	FORUM DE PANTIN		
QE257	KINTSUGI STRATÉGIE DES PETITS MOULINS	**OUI**	**Lauréat**
TO333	EX-CHANGING PRODUCTION	**OUI**	**Mentionné**
VM418	PANTIN CITY OF MAKERS		
YK910	S.COOP SAVOIR COOPÉRER	**OUI**	**Mention spéciale**

GRIGNY – RIS-ORANGIS

Membres du jury référents : Jana REVEDIN et Agnès VINCE et Céline GUICHARD

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Le jury souligne l'intérêt du site (au plan urbain, social, politique…) dans cette session. Les propositions présélectionnées présentent des apports sur la méthode et le processus. CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX, précis dans son ancrage au territoire propose un retour à la solidarité autour de l'idée de « bien commun » en posant des questions de gouvernance. EP153 LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS paraît fouillé et complet sur la méthode, mais sa spatialisation reste schématique. NQ825 COMMON CULTURES plus classique dans sa mise en œuvre, témoigne d'une cohérence globale et à plusieurs échelles. OU513 AU FIL DES ÉNERGIES est pertinent sur la question énergétique, posée en termes de gouvernance et d'économie. Il mériterait d'être développé. RO450 COOP-WORK a un statut très particulier et s'appuie sur une démarche innovante même si elle manque de spatialisation.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants du site perçoivent deux catégories de réponses : des projets adossés à une approche conceptuelle, des propositions qui travaillent essentiellement sur méthode et interrogent les modes de fabrication de la ville à partir d'un territoire et d'un foncier morcelé. Ils regrettent de ne pas avoir de projets dessiné à l'ilot : la question spatiale et morphologique n'a pas particulièrement attiré les candidats. L'analyse de ces projets a fait évoluer l'avis des villes avec des propositions jugées très pertinentes sur la problématique du foncier ou la prise en compte des copropriétés dégradées. EP153 LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS est un projet que les Villes souhaitent retenir, pour la qualité du processus proposé. RO450 COOP-WORK s'appuie sur une idée très séduisante intellectuellement (comment les copropriétaires peuvent-il devenir acteurs de leur environnement et producteurs de leurs propres services) qui a fait débat entre les acteurs locaux : la démarche est jugée extrêmement intéressante dans sa prise en compte du patrimoine bâti et de sa gestion qui s'apparente à une « régie de quartier 2.0 ». CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX retient également l'attention parce qu'il pose clairement la question du foncier, dans une perspective à la fois historique, sociale

et politique. OU513 AU FIL DES ÉNERGIES pose le sujet énergétique comme servitude positive pour la fabrication de la ville. C'est une idée pertinente et porteuse pour engager une démarche de projet et lui donner une visibilité à l'échelle du territoire Grand Paris Sud. Avec NQ825 COMMON CULTURES, les Villes s'interrogent sur la pertinence de l'activité agricole sur ce territoire.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Les propositions reçues à Grigny – Ris-Orangis s'apparentent à des « projets méthodes » et des « projets processus », moins approfondis sur le plan architectural mais bien ciblés. RO450 COOP-WORK est une réponse expérimentale et décalée, mais particulièrement pertinente en regard du thème de la session. Elle s'appuie sur une réelle compréhension du territoire et pourra être associées à d'autres propositions. Le jury apprécie également la démarche proposée par OU513 AU FIL DES ÉNERGIES qui part d'une focale spécifique pour l'élargir à des questions plus large de valorisation du sol. C'est l'un des seuls projets de la session à intégrer la production énergétique. Le projet CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX fait débat au sein du jury : très intéressant dans son approche du sol et du foncier, à approfondir dans la spatialisation. Le jury émet des réserves pour NQ825 COMMON CULTURES EP153 (pertinence de l'occupation agricole) et LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS (une démarche très structurée mais une méthode générique, pas forcément appliquées au territoire et aux enjeux locaux).

DÉLIBÉRATION DU JURY

	GRIGNY RIS-ORANGIS - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
CN088	TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX	**OUI**	**Mentionné**
EP153	LES NOUVELLES PROSPÉRITÉS		
NQ825	COMMON CULTURES		
RO450	COOP-WORK	**OUI**	**Lauréat**
OU513	AU FIL DES ÉNERGIES	**OUI**	**Lauréat**

GUEBWILLER

Membres du jury référents : Luca MONTUORI et Hélène PESKINE

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Ce site a généré des réponses souvent très précises et orientées vers la ville productive, en questionnant la mémoire industrielle du site et de la région. EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES se distingue. Deux projets développent un propos à partir à l'échelle de la vallée : BX042 MANUFACTURE DES TERROIRS (analyse des filières d'activités dans la région) et RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE (relève d'une approche métabolique en traitant d'énergies et de flux à l'échelle de la région et du site). Deux projets rencontrent les réserves du jury : QE459 TOWARDS A VALLEY TRANSITION et JC666 SKETCH, STITCH, SEW. Le projet AN714 FROM TEXTILE TO FERTILE apparaît comme très singulier et peu explicite.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Le Maire de Guebwiller rappelle les enjeux du territoire, la nécessité de densifier et créer de nouveaux logements en valorisant un patrimoine industriel. Deux projets témoignent d'une analyse territoriale et économique fine, en proposant de nouvelles activités en lien avec celles existantes ou les terroirs de la région : EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES et BX042 MANUFACTURE DES TERROIRS. Le projet RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE intéresse également la Ville pour son idée d'utilisation de l'environnement et de l'eau. La Ville émet des réserves pour AN714 FROM TEXTILE TO FERTILE, trop peu argumenté et présentant des incompatibilités de fonctionnement. JC666 SKETCH, STITCH, SEW et QE459 TOWARDS A VALLEY TRANSITION sont des propositions plus immédiates et opérationnelles mais apportent moins d'innovation.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le site bénéficie d'un patrimoine de qualité, avec de belles façades, une échelle basse intéressante. Le jury souhaite être attentif à la sensibilité des équipes au patrimoine. Trois projets se distinguent : EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES, BX042 MANUFACTURE DES TERROIRS et RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE. Ces trois propositions sont complémentaires en répondant bien à trois échelles. Le jury s'étonne de l'absence de projets proposant de réintroduire de l'industrie. Le principe proposé par QE459 TOWARDS A VALLEY TRANSITION, de superposition d'éléments verticaux sur le socle existant, est intéressant mais la proposition architecturale dessert le projet.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	GUEBWILLER - *Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
AN714	FROM TEXTILE TO FERTILE		
BX042	MANUFACTURE DES TERROIRS	**OUI**	**Mention spéciale**
EM983	ARTICULATIONS PRODUCTIVES	**OUI**	**Lauréat**
JC666	SKETCH, STITCH, SEW		
QE459	TOWARDS A VALLEY TRANSITION		
RC640	ACCLIMATER LA VALLÉE	**OUI**	**Mentionné**

AURILLAC

Membres du jury référents : Emmanuel DESMAIZIÈRES et Élisabeth PELEGRIN GENEL

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Le jury souligne la qualité des propositions sur le site d'Aurillac, avec des propositions fécondes à plusieurs échelles. AQ907 SAVOIR TERRE et OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE sont deux projets d'expression simple et intelligible, bien ancrés dans le paysage. CH249 PANOPLIE ARTS & CRAFTS LOCAL RESSOURCES retient par son aspect réversible et sa logique opérationnelle, perçu comme un projet très complet. EW881 A COURS ET À JARDINS est une proposition aboutie mais critiquable sur l'idée d'implantation des logements sur la friche Engie. Le projet HX608 TERMINUS ARCHIPELAGO est une proposition originale et singulière mais sembler aller à l'encontre de l'histoire.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Avec la démarche EUROPAN, la Ville d'Aurillac a choisi de faire l'expérience de la démocratie directe : les cinq projets présélectionnés ont été présentés au public, dans une logique de partage et sensibilisation au projet, pour notamment mettre en débat la place de la voiture en ville, aujourd'hui et demain. La Ville souhaite co-construire avec les habitants sans les décevoir, avec une exigence de rationalité et de cohérence globale. Elle est en attente d'une démarche dynamique sur l'ensemble du site pour mixer les usages et travailler l'esthétique du lieu.

HX608 TERMINUS ARCHIPELAGO est intéressant du point de vue de la réflexion, mais présente quelques aspects rédhibitoires (mutation du bâtiment du Conseil Départemental, architecture de cloître qui occulte la pente). Le projet CH249 PANOPLIE ARTS & CRAFTS LOCAL RESSOURCES apparaît riche et intéressant pour expliquer la fabrique de la ville contemporaine. Il apporte une diversité d'usages bienvenus et des éléments de projet intéressants sur la réversibilité du parking. AQ907 SAVOIR TERRE apparaît comme un projet clé en main, utile pour faire prendre conscience qu'on peut déplacer les voitures et rendre le cours d'Angoulême aux piétons. EW881 A COURS ET À JARDINS apparaît clair et lisible mais pose question quant à la qualité de la façade proposée en vis-à-vis du centre médiéval. OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE est une belle proposition, réaliste et appropriable par les habitants, à l'exception de l'idée plage peu adaptée à une rivière de montagne.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le jury salue la démarche participative portée par la Ville, dans une logique d'ouverture et de transmission de la démarche EUROPAN. Le projet OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE rencontre également l'adhésion des membres du jury (pertinence de la proposition à l'échelle du grand paysage dans une perspective de renaturation et de valorisation des berges). EW881 A COURS ET À JARDINS apparaît comme une proposition relativement figée à l'opposé de CH249 PANOPLIE ARTS & CRAFTS LOCAL RESSOURCES sobre et plus évolutif, pertinent dans son recours à la filière bois et son propos sur la réversibilité. AQ907 SAVOIR TERRE présente une démarche sensible et un projet bien maîtrisé. Le jury partage l'avis de la Ville pour ne pas retenir HX608 TERMINUS ARCHIPELAGO, audacieux mais peu réalisable.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	AURILLAC -*Présélection Jury 1*	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
AQ907	SAVOIR TERRE	**OUI**	**Mention spéciale**
CH249	PANOPLIE ARTS & CRAFT LOCAL RESSOURCES	**OUI**	**Mentionné**
EW881	A COURS ET À JARDINS		
HX608	TERMINUS ARCHIPELAGO		
OM820	LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE	**OUI**	**Lauréat**

BEGLES – BORDEAUX MÉTROPOLE

Membres du jury référents : Myrto VITART et Lorena DEL RIO

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

Le premier tour du jury a permis de sélectionner des projets qui saisissent l'échelle métropolitaine, la proximité de la gare Saint-Jean, la façade sur le fleuve, le prolongement du delta vert au sud et l'accroche à la ville de Bègles. BU144 OMNIA LABORE répond bien à l'histoire industrielle et à la mémoire ouvrière du site comme point de départ, mais traite peu la façade sur le fleuve. BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES est intéressant par son propos qui joue le contrepoint à la « machine à habiter » pensée par Le Corbusier avec l'idée de bâtiments machines qui intériorisent la ville. Il surprend par son « innocence » et son détachement du sol. MU187 LA MACHINERIE DE BÈGLES propose deux pôles majeurs de densité mais pose question quant à la liaison entre les deux sites. UW922 TOOLKIT CITY est très clair dans sa démarche, moins convaincant sur le plan urbain et critiquable sur la méthode, si l'on considère les risques d'entre soi qui peuvent être générés par ce type de dispositif. WW608 LA GRANDE MINE s'inscrit pleinement en interface avec le fleuve et affirme une traitement unitaire le long de la Garonne. Il paraît très cohérent dans son propos, entre préservation d'un sol productif et développement de l' habitat en étages. YK249 THANKS FOR SHARING se présente comme un projet processus qui implique une synergie entre les acteurs publics et industriels.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Bordeaux EURATLANTIQUE signale sa volonté d'avancer rapidement vers les suites en faisant travailler les équipes qui seront retenues autour deux horizons d'intervention, à long terme et à très court terme sur les fonciers mobilisables rapidement. BU144 OMNIA LABORE répond correctement au sujet sans grande innovation. UW922 TOOLKIT CITY est intéressant. La critique qui lui est adressée autour du risque d'entre soi correspond dans les faits à la situation actuelle de Bègles, commune la plus attractive de la métropole après Bordeaux. BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES est perçu comme un projet concept mais que l'on ne souhaite pas voir éliminé car il pose de bonnes questions. MU187 LA MACHINERIE DE BÈGLES semble déconnecté du réalisme économique. WW608 LA GRANDE MINE est le projet le plus incarné et le plus concret.

La Ville de Bègles partage pleinement les choix du premier jury, qui se sont confirmés à l'occasion du Forum d'Helsinki. Elle souligne son intérêt pour deux projets : UW922 TOOLKIT CITY s'intègre bien dans l'idée d'une mutation globale du territoire en mobilisant de nouvelles manières de penser et de fabriquer la ville avec les acteurs en place et les habitants. Il est également bien outillé nourrir la démarche IBBA. WW608 LA GRANDE MINE a une résonnance particulière pour la Ville : il exprime la revanche du 21e s. sur le 18e s. en redonnant sa vocation économique au fleuve.

La Direction économique de Bordeaux Métropole partage globalement les points de vue présentés : BU144 OMNIA LABORE : projet consensuel mais sans innovation. YK249 THANKS FOR SHARING : à regarder de plus près. BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES : peu réaliste ou « innocent », mais avec un parti pris qui interpelle et donne envie de rencontrer les auteurs. UW922 TOOLKIT CITY : proposition relativement courant de fab lab, mais il serait intéressant de lui laisser sa chance pour les suites. MU187 LA MACHINERIE DE BÈGLES : très bon projet qui permet d'allier Nature et activité économique, mais l'idée de Nature sauvage est « une vue de l'esprit sur ce site » (sic) . WW608 LA GRANDE MINE : son intérêt réside dans l'ouverture vers le fleuve et les propositions de mixité verticale. Le fonctionnement logistique doit être étudié.

Le représentant de la Papeterie de Bègles défend BU144 OMNIA LABORE en dépit de ses défauts car il porte une considération sociale pour ce site qui est encore un territoire ouvrier. MU187 LA MACHINERIE DE BÈGLES présente l'intérêt de poser un dialogue industrie et écologie. MU187 LA MACHINERIE DE BÈGLES manque de contenu. Son approche est critiquable par l'image qu'il donne d'une industrie repliée sur elle-même. UW922 TOOLKIT CITY est intéressant par son processus mais contient une idéologie sous-jacente qui semble créer une ligne de partage entre les *thinkers* et les *makers*, ce qui ne correspond pas au fonctionnement de l'industrie aujourd'hui. de l'autre. Une bonne intention ne suffit pas à faire un bon projet. WW608 LA GRANDE MINE apparaît comme le projet le plus risqué parce que le plus précis. Il mériterait d'être mis en perspective avec des références hollandaises. Il faut également rappeler que la Garonne n'est pas un fleuve facile.

La Direction de POSTE IMMO est moins intéressée par BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES et WW608 LA GRANDE MINE au regard des propositions sur le site Coliposte. Elle privilégie UW922 TOOLKIT CITY et YK249 THANKS FOR SHARING (le processus est plus important que la forme urbaine à ce stade). BU144 OMNIA LABORE et BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES retiennent également l'attention.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le jury souligne la qualité des propositions avec des problématiques de sites industriels bien traités. WW608 LA GRANDE MINE apparaît à l'unanimité comme un projet très abouti à l'échelle du travail sur les quais menés à Bordeaux. BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES retient l'intérêt du jury en proposant une réflexion manifeste. UW922 TOOLKIT CITY fait débat et convoque des points de vue opposés. Il est perçu soit comme une démarche co-construction soit comme l'avatar d'un libéralisme débridé, sans projet spatialisé. Le jury procède enfin à un vote pour la sélection finale.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	Présélection Jury 1	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
BU144	OMNIA LABORE		
BW940	BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES	**OUI**	**Mentionné**
MU187	LA MACHINERIE DE BÈGLES		
UW922	TOOLKIT CITY	**OUI**	**Mention spéciale**
WW608	LA GRANDE MINE	**OUI**	**Lauréat**
YK249	THANKS FOR SHARING		

ÉVREUX

Membres du jury référents : Lorena DEL RIO et Agnès VINCE et Céline GUICHARD

INTRODUCTION PAR LES MEMBRES DU JURY RÉFÉRENTS

EN979 CULTURES LATENTES propose une analyse fine du territoire. Au delà d'une approche graphique naïve, ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF travaille à partir du grand territoire mais propose également une déclinaison à l'échelle du piéton et du quotidien. RY838 GARE ÉCLATÉE est l'une des seules propositions à repérer la qualité du patrimoine bâti existant. La démarche est intéressante mais son écriture architecturale

est moins convincante. UP830 LABEL VILLE PRODUCTIVE s'appuie sur une stratégie assez claire, à plusieurs échelles, en posant également un questionnement sur la mobilité. XA261 URBAN SÉDIMENTATION présente des flexibilité et de mutabilité dans le temps, avec un parti pris affirmé de focalisation sur la gare.

AVIS DES REPRÉSENTANTS DU SITE

Les représentants du site recherchent des projets en capacité d'accompagner la Ville dans une logique d'anticipation et d'adaptabilité face aux incertitudes liées au projet de Liaison Nouvelle Paris Normandie. Dans un premier temps, il s'agit de penser la connexion avec le centre-ville et de renforcer l'identité et l'attractivité du territoire. La Ville et le CAUE sont sensibles à la pertinence des analyses posées par les équipes et leur prise en compte de la topographie et du paysage.

EN979 CULTURES LATENTES répond bien aux attentes de la collectivité, en jouant sur l'image d'une ville à la campagne, dans un département où l'agriculture joue un rôle important dans l'économie locale. Ce projet se base sur un très bonne analyse de l'existant et des formes de productions présentes sur le territoire. Il permet de penser autrement la gestion de certains espaces non bâtis et des coteaux. Il est pertinent sur le traitement de la gare et de l'axe Nord Sud. ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF propose un travail fin sur la relation au centre-ville avec une multiplicité de propositions qui fonctionnent bien ensemble et individuellement. RY838 GARE ÉCLATÉE s'appuie sur un état des lieux lucide mais semble moins pertinent dans ses propositions spatiales (implantation bâtie le long des voies ferrées au sud ou à proximité de monuments historiques). La Ville est sceptique sur l'outil des labels proposée par UP830 LABEL VILLE PRODUCTIVE. XA261 URBAN SÉDIMENTATION développe des idées très intéressantes sur le secteur de la gare, mais ne traite pas l'axe nord sud. Il apparaît cependant comme une base solide pour l'élaboration du projet urbain.

DÉBAT ET AVIS DU JURY

Le jury souligne le bon niveau global des propositions remises à Évreux, souvent précises, pertinentes et complémentaires. Le projet EN979 CULTURES LATENTES est considéré à l'unanimité comme le plus abouti et le plus en résonnance avec le site. Les projets RY838 GARE ÉCLATÉE (porte un regard sur un patrimoine déconsidéré) et UP830 LABEL VILLE PRODUCTIVE (doutes sur l'efficience des labels à cette échelle de projets, hétérogénéité des panneaux, la démarche est plus convaincante que le projet dessiné) font débat au sein du jury. ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF se pose à la bonne échelle et paraît efficace pour la ville, riche en subtilités. Le projet XA261 URBAN SÉDIMENTATION est peu soutenu par le jury, considéré comme moins ancré sur le territoire. RY838 GARE ÉCLATÉE présente beaucoup de qualité, en proposant une réflexion sur les espaces publics de la gare et le patrimoine bâti.

DÉLIBÉRATION DU JURY

	Présélection Jury 1	*Sélection Jury 2*	*Distinction*
EN979	CULTURES LATENTES	**OUI**	**Mentionné**
ET900	ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF	**OUI**	**Mention Spéciale**
RY838	GARE ÉCLATÉE	**OUI**	**Mention Spéciale**
UP830	LABEL VILLE PRODUCTIVE		
XA261	URBAN SÉDIMENTATION		

5. PRESENTATION DES PROJETS PRIMES

- Au-delà du large terme de la mixité, les projets abordent des **questions d'hybridation (des architectures) et de cohabitation (dans la ville)** entre des usages que le siècle précédent s'est attaché à limiter, séparer ou tenir à distance, produisant **des interstices et entre-deux délaissés perçus comme une ressource pour les projets** (en attribuant de nouvelles fonctions)**.** Plusieurs projets proposent de **nouveaux types architecturaux,** ou comment l'architecture est en capacité d'organiser des cohabitations inédites, dans des bâtiments multifonctionnels associant espaces de vie et de travail (Angers, Bègles, Aurillac…).
- Le thème villes productives fait revenir à des **fondamentaux écologiques** : de nombreuses propositions se tournent vers les activités et filières du recyclage, de la gestion de l'eau et des déchets, de la production d'énergie. La **question du sol en général** est très présente, sur le registre du foncier, des usages, de l'écologie, comme si l'idée de « produire autrement » impliquait nécessairement une considération du sol, de son partage, de son économie, de ses usages, parfois à l'appui de métaphores naturalistes, souvent basés sur une analyse fine du site.
- Les questions foncières apparaissent sur plusieurs sites, à Grigny Ris Orangis et Bègles notamment, avec des **stratégies foncières rapportés à des intérêts communs** (idée de « foncier solidaire »), ou encore en considérant l'entreprise comme acteur du développement urbain (Bègles)
- L'idée de **productions collaboratives** émerge dans plusieurs projets soit par de nouvelles proximités spatiales (Guebwiller par exemple) soit à l'aide des outils numériques (Grigny – Ris Orangis), avec des stratégies de **mises en réseau**, de ponctuation, d'essaimage ou de colonisation par des « petites unités » susceptibles d'accueillir des activités de production (Campus de Besançon), des lieux d'échange et de partage (de savoirs et de savoir-faire), réinterrogeant plus globalement les **échelles des espaces de production** (fin des grands tènements, logique de diversification par les services).
- Une **reconsidération de l'agriculture** comme domaine de production urbaine (par rapport aux sessions précédentes, il s'agit moins « d'occuper » des espaces, plusieurs propositions sérieuses), les nouveaux modèles de production agricole (comme la permaculture) inspirent largement les équipes pour réinterroger la production urbaine au delà de la métaphore. À Aurillac et Évreux notamment, plusieurs réponses basées le croisement entre économie agricole et production urbaine.
- La **question des infrastructures** (routières et autoroutières, fluviales, industrielles ou logistiques) est présente sur plusieurs sites (Bègles, Lille, Angers, Toulouse, Évreux, Aurillac…) et plusieurs projets apportent des **réponses originales sur l'intermodalité et l'intégration d'activités de logistique**, y compris sur le plan architectural (Bègles et Angers notamment)
- Plusieurs projets de **bâtiments conçus comme des « machines urbaines et productives » ou objets condensateurs**, dans un famille réinterprétée de mégastructures : bâtiments conçus comme des usines (Bègles) ou usines remaniées comme des villes à venir (Guebwiller).
- On trouve de **nombreux « parcs »** qui associent ou mixent plusieurs aspects du terme (naturel, agricole, écologique, économique…) : fin des parcs d'activités ? et nouvel ère de parcs associant activités productives et usages quotidiens. Un **sujet est toujours insuffisamment traité : l'inondabilité** (concerne les sites d' Amiens, Angers, Bègles), la vocation ou la fonction d'espaces inondable ou l'adaptation du bâti existant ou futur.
- Plusieurs propositions sur chaque site s'intéresse aux espaces du quotidiens (lieux de production sociale) en développant des approches de type micro-urbanisme tactique (Besançon, Grigny Ris-Orangis…)
- Enfin quelques projets manifestes marquent la session (Bègles, Toulouse, Lille…) et trouvent leur place dans la sélection (projets intéressants par le contenu pas ailleurs).

5.1 AMIENS

LAURÉAT - NO822 - CULTIVATING THE CITY

ÉQUIPE

Adèle Ribuot (Fr), Landscape Architect
Agnès Jacquin (Fr), Landscape Architect
Laura Castagne (Fr), Architect
Charlotte Rozier (Fr), Paysagiste
Antoine Gabillon (Fr), Paysagiste
Cléo Borzykowski (Fr), Paysagiste

PRÉSENTATION DU PROJET

Inspiré par la « stratégie du ver de terre » consistant à décompacter, décomposer, et fertiliser la terre, le projet s'attache à démontrer l'importance du sol comme organisme vivant et productif. Il trouve son sens dans le croisement des échelles, entre compréhension du contexte territorial et proposition d'actions concrètes pour la renaturation ou la réactivation des sites. Les auteurs proposent une composition urbaine et paysagère support de nouveaux usages articulés par un ensemble de bassins, de canaux, d'une pépinière et de terrains remis en culture. La revitalisation progressive des sols industriels associée à la création de grands bassins de phytoépuration apparaissent comme un préalable au réinvestissement des sites et comme un champ de connaissances à développer. La programmation s'appuie sur trois filières d'activité (agriculture, production énergétique, gestion et recyclage des déchets) couplées à des activités de recherche et des actions pédagogiques. Le processus de mise en œuvre est décrit en plusieurs étapes : restructurer et décompacter, relier et diversifier, redimensionner et infiltrer. La gestion du sol et de l'eau structurent ainsi les interventions sur le site à chaque échelle du projet.

AVIS DU JURY

Une proposition riche et innovante à plusieurs échelles, en termes de stratégie et de méthode. À partir du principe de régénération des sols , le propos de l'équipe est doublement pertinent sur le plan écologique et économique. Le concept de développement proposé, « la stratégie du ver de terre » s'enrichit d'une approche sensible illustrant une démarche de projet attentive à la nature et au paysage qui s'appuie sur les qualités et les ressources du site. Il répond au thème de la session avec une certaine radicalité.

MENTIONNÉ - BS651 – LES RIVES ÉVEILLÉES

ÉQUIPE

Clémentine Caron (Fr), Architecte
Malik Darmayan (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Les auteurs s'attachent à faire de Montières un quartier vivant en continuité du centre-ville. Il s'agit d'étendre et de redéfinir « les rives de Montières » en les connectant avec des lieux emblématiques de la ville : le zoo, la Cathédrale, la Citadelle… Le projet s'appuie sur trois leviers : le confortement de la promenade des berges jalonnée de micro-équipements et de « curiosités » participant à la mise en valeur du patrimoine industriel ; la diversification des usages avec l'apport de nouveaux lieux d'animation (marché, activités sportives et de loisirs), de logements et de locaux d'activités à destination de petites et moyennes entreprises ; la création d'un nouveau maillage d'espaces publics interconnectés reliant des édifices emblématiques (usine Cosserat, marché, bâtiments de la friche Orion, hangar de l'ancienne station d'épuration) conçus comme de nouvelles centralités thématisées. Ces nouvelles centralités sont couplées à la création de tiers lieux, outils de transition urbaine en tant qu'ils permettent d'accueillir de nouvelles populations et de nouveaux usages.

AVIS DU JURY

Un projet maîtrisé qui répond avec précision aux enjeux du site et propose une vision à grande échelle. La proposition d'inscrit dans le thème de la zone d'activité au quartier vivant en travaillant de nouvelles formes de mixité, entre activités, logements et nouveaux lieux de vie. Le jury a notamment apprécié la clarté de la proposition qui répond avec justesse aux problématiques du site.

MENTION SPÉCIALE - DM610 SÉDIMONTIÈRES

ÉQUIPE

Alexis Lecaplain (Fr), Architecte
Ondine Boutaud (Fr), Architecte
Anne-Gaëlle Elin (Fr), Architecte
Gaspard Vivien (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet conforte les activités existantes en renforçant leur visibilité et leur accessibilité en travaillent sur les liaisons, le stationnement, la signalétique, la proximité avec les commerces ou les services. La démarche consiste à accompagner la transition d'une zone de production industrielle sur le déclin vers des activités de loisirs tout en intégrant des formes alternatives de production locale. Les auteurs identifient plusieurs phases de transformation : la reconquête des cœurs d'îlot par un ensemble d'actions de valorisation, un travail sur découpage parcellaire et les cheminement pour susciter de nouvelles habitudes, la construction de nouveaux logements et l'insertion d'activités productives associées à des commerce et des espaces de loisirs. Le projet commence par des interventions des deux sites de projet pour intégrer progressivement leurs franges. Les auteurs proposent différentes modalités d'intervention sur le cadre bâti : ajout d'une passerelle en structure rapportée, création d'une rue intérieure, réhabilitation d'entrepôts… La nouvelle offre de logements réinterprète des architectures et typologies traditionnelles (la courée, la maison amiénoise, le béguinage) qui inspire également les espaces de travail, avec notamment la proposition de « cour productive » qui accueille des bureaux partagés et des ateliers en cœur d'îlot.

AVIS DU JURY

Un projet pertinent et ancré sur le territoire, livrant un ensemble de solutions urbaines et architecturales situées et illustrées, en lien avec le thème de la session, en particulier les condition de fabrication de nouvelles mixités. Il est pertinent à plusieurs échelles en proposant un emboîtement de transformations situées dans l'espace et dans le temps. L'idée de sédimentation portée par l'équipe s'appuie sur des initiatives locales, en poursuivant l'histoire d'un quartier d'activités diverses façonné par des hommes et des industriels.

5.2 ANGERS

LAURÉAT - WM390 POSITIVE LOOPS

ÉQUIPE

Solenne Sari (Fr), Architecte Urbaniste
Pierric Amella (Fr), Architecte Urbaniste
Florian Camani (Fr), Architecte Urbaniste
Mathilde Luguet (Fr), Architecte Urbaniste

PRÉSENTATION DU PROJET

La proposition met en exergue quatre « boucles de valeur positive » inspirée des mécanismes vertueux de l'économie circulaire, à savoir les activités du recyclage et du réemploi, l'idée de végétation productive, la valorisation du foncier, la construction de structures capables d'accueillir plusieurs usages dans le temps. Chaque action d'aménagement génère un renouvellement urbain et économique tout en améliorant les usages collectifs. L'équipe explicite les ressources, les actions et les effets positifs de chaque boucle et la localisation des interventions

sur le site. Au delà de l'analogie, la référence à l'économie circulaire fonctionne en tant que mode d'organisation des acteurs et de gestion des ressources et des forces productives locales. Le projet propose également des expérimentations architecturales pour traiter la mixité au niveau du bâti, en esquissant des structures adaptable à différentes programmations, en travaillant des associations et des mutualisations possibles dans l'espace et dans le temps. À l'échelle urbaine, un travail d'optimisation du foncier et de réaffectation du parcellaire existant permet de qualifier et densifier l'entrée de ville.

AVIS DU JURY

Proposition cohérente, complète et inventive en regard du thème. Le projet apporte des réponses à la fois sur le processus et par la spatialisation urbaine et architecturale. Le travail qui associe nouvelles combinaisons programmatiques et architectures mutables est riche et présente un grand potentiel de mise en œuvre. Le parti urbain est affirmé mais il présente l'intérêt d'une certaine flexibilité et adaptabilité en regard des partenariats à établir avec les acteurs privés.

MENTIONNÉ - SO890 LES CHEMINS DE TRAVERSES

ÉQUIPE

Océane Follador (Fr), Architecte Urbaniste

Collaborateur :

Maël Clavier (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

L'équipe offre une vision transverse du territoire en questionnant « les échanges, les antagonismes, les rapports d'échelle » qui s'expriment sur le site. La réponse urbaine est structurée autour de trois « parcours » thématisés répondant à des logiques de cheminement et d'usage : le chemin des partages (autour d'une programmation co-construite et productive), le chemin des mémoires (par la mise à jour de valeurs patrimoniales dissimulées), le chemin des usages (par des nouveaux espaces publics et des axes partagés suite à la reconfiguration de l'entrée de ville). Les interventions se concentrent majoritairement sur les sites de projet mutables à court et moyen termes. Le projet répond à un déficit d'urbanité en réintroduisant des espaces de vie collective en s'intéressant aux interstices produit un urbanisme de zones d'activités. La réponse travaille essentiellement à partir de l'espace public pour relier des espaces distendus, renforcer la mixité urbaine comme vecteur de développement de la ville productive.

AVIS DU JURY

Projet porteur d'une démarche sensible et attentive aux usages, en regard du site et de son environnement habité. Il s'agit d'une réponse pertinente pour transformer une zone d'activités à partir des vides, de l'espace public et des cheminements. Elle répond au thème de manière décalée et présente une réflexion sur le temps de mise en œuvre en interrogent la valeur des interstice dans la ville productive.

MENTION SPÉCIALE - LM769 PERMACULTURES URBAINES

ÉQUIPE

David Palussiere (Fr), Architecte

Camille Tréchot-Jasnault (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet envisage un processus de mutation urbaine fondé sur une analogie à la permaculture consistant à « créer des écosystèmes fertiles et auto-soutenables, combiner des types de plantations, et intégrer des espèces collaboratives ». Cette analogie amène l'équipe à travailler la fertilisation des sols (enrichissement des usages, réintroduction du végétal et du vivant, mises en culture), et la mise en place d'écosystèmes d'entraide visant à révéler des proximités productives entre les grandes et petites fonctions présentes sur le site. Elle permet également de faire émerger de l'inédit : le site est envisagé comme un plateau de jeu où tous les acteurs en place sont invités à participer avec les mêmes outils. Le projet porte une

visée d'ensemble par l'application des principes de la permaculture urbaine qui procéderaient d'un envahissement des interstices improductifs (espaces résiduels, délaissés). Cette stratégie se concrétise par une multitude d'intervention permettant de produire de nouveaux espaces, de nouvelles architectures mais également une nouvelle identité urbaine, architecturale et paysagère.

AVIS DU JURY

Réponse originale au regard du thème, par sa référence à la permaculture et par le processus de réappropriation positive qu'il sous-tend. Il s'agit d'une stratégie explicite de diversification économique, spatiale et programmatique qui s'appuie sur la réintroduction du vivant et la production du végétal. Si l'image finale interroge sur le processus à engager, le projet porte une vision ambitieuse et adaptée au site.

5.3 AURILLAC

LAURÉAT - OM820 LE GRAND PARC - LA JORDANNE ENTRE EN VILLE

ÉQUIPE

Simon Gabillard (Fr), Paysagiste
Héloïse Bouju (Fr), Paysagiste
Mercè Pagès (Es), Architecte
Collaborateurs :
Manon Bouju (Fr), Économiste
Louise Bassigny (Fr), Architecte D'intérieur
Manuel Hennin (Fr), Économiste
Clément Berthollet (Fr), Paysagiste

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet prend le parti d'un Grand Parc de la Jordanne, équipement paysager et espace public extensif articulant l'espace urbain et l'espace ouvert de la campagne : La Jordanne entre en ville. Au portes du centre médiéval, le friche Engie fait peu neuve en fusionnant avec le foirail pour constituer un nouveau quartier des Énergies, espace d'échanges entre production urbaine et agricole, lieu d'insertion, d'expérimentation et d'initiatives. Il comprend des « résidences productives » pour l'accueil d'activités temporaires et d'espaces de promotion et des vente à destination d'agriculteurs, artisans ou entrepreneurs de la région. Le traitement des parkings se fait dans une logique d'hybridation des usages, afin de reconstituer des lieux aimables et pratiques, producteurs de sociabilité.

AVIS DU JURY

Une proposition équilibrée, avec une justesse de positionnement aux deux échelles du grand paysage et du site, en regard de la taille et de a configuration de la ville. Les propositions à l'échelle du site s'inscrivent dans le thème des villes productives, en traitant différentes formes de production (agricole, énergétique, économique et sociale).

MENTIONNÉ - CH249 PANOPLIE ARTS & CRAFTS LOCAL RESSOURCES

ÉQUIPE

Maxime Lefranc (Fr), Architecte
Bertrand Robuchon (Fr), Architecte
Vivien Gimenez (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet développe une vision territoriale autour de la Jordanne, en proposant la création d'un ring accueillant des parkings - relais et l'installation de deux équipements pilotes, l'un sur les Graviers et l'autre sur la friche Engie. Le nouveau quartier Engie Village sera construit avec ses futurs occupants, « artisans producteurs » dans la ville en recourant à la filière bois. Il s'organise autour d'espaces de restauration (« restaurant de la ferme »), de travail (ateliers, bureaux, co-working, incubateurs), ainsi que des services et locaux dédiés à la

recherche et à la culture (résidences pour chercheurs, hub pour la nouvelle mobilité, plateformes artistiques et évènementielles) à l'échelle de la ville d'Aurillac. Sur le site des Graviers, la réalisation d'un *smart car park* permet de libérer l'espace public et de développer une multitude de fonctionnalités (production d'énergie, café, terrasse, jardin vertical, façade active).

AVIS DU JURY

Proposition complète et détaillée pour un projet évolutif. Le jury permet le déploiement une diversité d'usages et d'activités en proposant un travail architectural en capacité de les organiser. Le propos est clair notamment le principe de réversibilité et mutation d'usage des espaces de stationnement, un sujet central pour le site d'Aurillac.

MENTION SPÉCIALE - AQ907 SAVOIR TERRE

ÉQUIPE

Florence Carrieres (Fr), Architecte Urbaniste

Perrine Vouillon (Fr), Architecte

Nelly Revol-Buisson (Fr), Architecte

Sabine Bachelet (Fr), Architecte

Guillaume Blaise (Fr), Ingénieur En Bâtiment

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet travaille le paysage comme matière première et comme structure du territoire rural, dans l'objectif de valoriser le patrimoine existant. L'équipe propose une gradation de la nature en ville, un retour progressif à la perméabilité des sols, une restructuration des mobilités pour favoriser un cœur de ville productif : « Le programme mélange production cultivée, énergétique, économique et sociale afin de ramener sur la rive gauche de la Jordanne une offre complémentaire et attractive ». La friche *Engie* accueille une programmation mixte rassemblant des espaces de production, de vente, de formation ou d'activités pédagogiques dans une perspective de partage des connaissances, du savoir et des savoir-faire (halle de vente des produits locaux , serre de production agricole…). L'ancien parking du Gravier est entièrement rendu aux mobilités douces et la nature de son sol devient plus perméable. La nouvelle place et l'esplanade Monthyon permettent d'accueillir des manifestations culturelles.

AVIS DU JURY

Une démarche sensible et un projet bien maîtrisé. La proposition répond au thème de la session en mobilisant plusieurs outils de mise en œuvre. Les propositions architecturales et urbaines s'inscrivent avec justesse dans l'économie locale et le paysage d'Aurillac.

5.4 BÈGLES – BORDEAUX MÉTROPOLE

LAURÉAT - WW608 LA GRANDE MINE

ÉQUIPE

Jeanne Gerbeaud (Fr), Architecte

Armelle Goyon (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Et si la Garonne redevenait un fleuve actif ? Le projet envisage sa réutilisation pour les activités de fret et de transport public en recomposant toute la façade fluviale à l'aune d'une réintégration du fleuve à la ville productive. L'extension verticale du site Coliposte permet le développement d'une offre immobilière diversifiée, pour la petite production comme pour le tertiaire. Le Groupe La Poste, devenu gestionnaire du site, y développe une offre de services innovants (conciergerie, flotte de véhicules électriques…). La Papeterie rationalise quant à elle son emprise foncière et développe un système fer-eau pour l'acheminement et l'expédition du papier. Entre les deux sites, le projet propose d'expérimenter la mixité habitat - travail avec la proposition de nouvelles constructions hybrides s'adaptant aux

évolutions des modes de travail . Insérées dans le lotissement d'activités, elles assurent une transition architecturale et urbaine entre la ville résidentielle et les grandes emprises industrielles.

AVIS DU JURY

Projet abouti et très cohérent dans son propos en redonnant à la Garonne sa fonction logistique et productive. Il s'inscrit pleinement dans le thème de la session et propose une nouvelle vision du site et du fleuve, à l'échelle du territoire métropolitain.

MENTIONNÉ - BW940 BÈGLES ET LES MACHINES URBAINES

ÉQUIPE

Rosalie Robert (Fr), Architecte

Pauline Percheron (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Critique à l'égard d'une conception traditionnelle de la mixité urbaine, l'équipe propose un « manifeste pour une production sauvage » : « Si l'on conçoit chaque bâtiment comme une usine, il peut accueillir n'importe quel programme. La mixité d'usages et les interactions propres à la ville sont alors condensées dans une seule enveloppe : c'est un Bâtiment-Machine ». La proposition envisage la mutation du site à partir de machines urbaines librement posés dans une nature sauvage. Libérées de toute construction, les rives retrouvent leur fonction de champs d'expansion de crues, mises en scène depuis l'autopont reconverti en généreuse promenade piétonne. Ce projet manifeste propose une alternative radicale à la juxtaposition des fonctions. Elle met en avant les capacités de l'architecture à faire ville, en revendiquant le hors-norme, la réversibilité, l'adaptabilité.

AVIS DU JURY

Projet manifeste qui offre une réponse radicale au thème. Le jury souligne sa force d'interpellation tout en développant des propositions architecturales porteuses d'innovation pouvant s'inscrire dans les suites du concours.

MENTION SPÉCIALE - UW922 TOOLKIT CITY

ÉQUIPE

François Lepeytre (Fr), Architecte

Gaël Brulé (Fr), Sociologue

Hector Hernandez Carrillo (Mx), Architecte

Ernesto Apolaya Canales (Pe), Architecte Urbaniste

Cinthia Aguirre Veiga (Pe), Architecte

Grégoire Alix-Tabeling (Fr), Designer de service

Collaborateurs :

Pedro Pallas Monter (ES) architecte

Marion Henry- Ringeval, designer de service

PRÉSENTATION DU PROJET

L'équipe propose un processus de projet ouvert reposant sur l'appropriation par les habitants de pratiques productives dans une logique de rapprochement et de collaboration entre *thinkers*, *makers* et *users*, entre activités productives et économie de la connaissance. Il se matérialise par la création d'un axe urbain reliant la Cité Numérique aux sites productifs en bord de Garonne, support d'une infrastructure de mobilités s'appuyant sur le réseau ferré désaffecté. La proposition s'inscrit dans la vision d'une société solidaire et créative où l'habitant n'est plus consommateur mais utilisateur et acteur de la production urbaine, dès lors qu'il bénéficie de services et d'équipements qui lui permettent d'être créatif et de produire : clusters productifs inspirés des villages béglais, nouvelles formes d'habitat participatif et productif, logements ateliers… Au même titre que l'habitant, l'entreprise est incluse comme actrice du développement urbain. Plus

largement le projet repose sur des regroupements d'acteurs (bâtisseurs, propriétaires fonciers, investisseurs…) dans une logique de coproduction du projet urbain susceptible de générer du logement abordable et de freiner les effets d'une gentrification déjà à l'œuvre.

AVIS DU JURY

Un projet processus très débattu au sein du jury. En préférant clairement la méthode à la solution en vue de favoriser la constitution d'une communauté d'acteurs, il ouvre un questionnement sur les temporalités du site et du projet.

5.5 BESANCON

LAURÉAT - QP739 JURASSIK PARKS

ÉQUIPE

Clara Loukkal (Fr), Urbaniste

Benoit Barnoud (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Appuyé sur une vision géographique, topographique et même géologique, le projet déploie une vision stratégique à grande échelle, en connectant des points d'accroche dans le grand paysage en écho à une configuration territoriale très singulière. La figure graphique proposée outrepasse les limites du site et révèle des axes d'organisation spatiale qui permettent un décloisonnement radical du campus et du parc technologique. Les auteurs appuient leur propos sur les proximités à rétablir entre parc technologique et parc naturel. Au croisement de deux « trajectoires » (JURASSIC TRACK articule le campus avec la technopole, JURASSIC TRAIL met en relation le coteau boisé et le quartier de Montrapon) se pose un espace public fédérateur et articulateur. L'équipe décline des propositions à l'échelle macro, micro et nano, pour organiser les relations entre le campus, les activités de recherche et développement, associé à des espaces de sports et de loisirs.

AVIS DU JURY

Proposition qui présente une force et une radicalité par sa figure graphique témoignant d'une inscription inattendue dans le grand territoire. Le projet présente également beaucoup de finesse dans son expression et offre un cadre de réflexion stratégique pour les collectivités et l'Université, en portant une vision plus large de la perception de l'Université dans la ville.

MENTIONNÉ - BP618 LA THÉORIE DES MONTS

ÉQUIPE

Delphine Meyer (Fr), Architecte Urbaniste

Marie Vanderbecken (Fr), Architecte Urbaniste

Sébastien Denéchaud (Fr), Architecte Urbaniste

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet s'appuie sur la mise en réseau des forces matérielles et immatérielles en présence sur le site en organisant un enchaînement d'espaces publics articulant des lieux d'intensité envisagés comme quatre « Monts productifs », chacun associé à un thème : le Mont de la connaissance, le Mont de l'observation, le Mont de la fabrique, le Mont de l'innovation. Chacun est conçu comme un espace de friction et d'invention de nouveaux usages par l'accueil de programmes complémentaires aux activités existantes : expositions, restauration, espaces de workshops, jardinerie, logements, ateliers, bars à révisions destinés aux étudiants. À cette organisation spatiale se superpose une considération des temporalités et de l'occupation des temps creux ou non productifs. L'utilisation de ces lieux hors temps de travail et hors temps universitaire permet de rassembler et mixer des usagers en générant de nouveaux intérêts communs. La dimension temporelle est abordée comme élément essentiel de la ville productive.

AVIS DU JURY

Projet pertinent et habile par sa relecture du site remarquée notamment pour son approche temporelle et la possibilité de produire de nouveaux usages ou de nouveaux services hors temps institutionnels. Le travail de mise en récit des usages complète cette approche stratégique et renforce la cohérence de la proposition pour repenser le fonctionnement d'un campus actif et ouvert.

MENTION SPÉCIALE - VV976 MACRO CHIP URBAIN

ÉQUIPE

Francesco Rizzi (It), Architecte

Collaborateurs :

Maria Gloria Ghielmetti (It), Architecte

Francesco Pusterla (It), Architect

Lisa Troiano (It), Architect

Jacobus Macco (Nl), Architect And Landscape Architect

Vitor Pessoa Colombo (Ch), Architect

Stefano Giorgio Banis (It), Urban Planner

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet se déploie sur toute la lisière nord de l'agglomération en vue de connecter les deux pôles universitaire en dehors du centre-ville, le campus de la Bouloie et le campus de Châteaufarine. Il interroge plus largement l'organisation et le paysage d'un vaste territoire composé de zones commerciales ou d'activités peu reliées entre elles. Cette stratégie de jalonnement présentée comme un « chemin productif » cherche à décloisonner des entités monofonctionnelles en les connectant par un réseau de mobilités et un système d'espaces publics ouverts, tout en considérant un patrimoine naturel et forestier à protéger. Il questionne également le rôle et la qualité des grandes infrastructures. La proposition extrapole ainsi le sujet posé à Besançon, s'inscrit dans une vision de grande échelle et de long terme et porte un regard prospectif sur la possibilité d'intensifier des territoires productifs en limite d'urbanisation.

AVIS DU JURY

Réponse décalée mais pertinente en regard du thème de la session et de l'idée territoriale et temporelle qu'elle porte. Elle présente l'intérêt de proposer un travail de structuration à une échelle différente, complémentaire des deux autres projets sélectionnés.

5.6 ÉVREUX

MENTIONNÉ - EN979 CULTURES LATENTES

ÉQUIPE

Clémence Aubrée (Fr), Architecte

Léna Hinault-Kaiser (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

À partir d'une considération de la géographie et du terroir, le projet déploie de nouvelles formes d'activités, notamment agricoles, sur des sols délaissés et monofonctionnels. La proposition vise à densifier la vallée, renforcer et valoriser la trame paysagère des coteaux et traiter la porosité des lisières de la ville. Les scenarii d'interventions s'appuient sur le dynamisme social et associatif et des combinaisons d'activités et d'acteurs (artisans – associations - artistes - bailleurs sociaux - coopératives - agriculteurs - habitants - SNCF gare et connexions - universités – ville). Leur synchronisation doit former une « chaîne de cultures productives ». Dans cette perspective, la ville productive associe aménagement des espaces agricoles et des espaces bâtis en lien avec une logique de ses sols et paysages. La proposition met l'accent sur l'aspect performatif des initiatives locales.

AVIS DU JURY

Un projet ancré sur le territoire témoignant d'une analyse fine de ses potentialités. Le propos sur l'agriculture et le réinvestissement d'espaces délaissés est pertinent et répond finement aux problématiques du site, au niveau du grand territoire comme à l'échelle de la gare.

MENTION SPÉCIALE - ET900 ARTICULATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF

ÉQUIPE

François Massin (Fr), Architecte

Julie Travers (Fr), Architecte

Collaborateurs :

Mélanie Richer (Fr), Étudiante en Architecture

PRÉSENTATION DU PROJET

La proposition se base sur l'analyse de la topographie et des tracés structurants de la ville comme autant de potentiels de mutation et de révélation des richesses existantes et futures. Des « catalyseurs ébroïciens » tels que la gare sont pensés comme incubateurs d'initiatives locales connectés à des programmes hybrides. Le traitement de l'axe Chartraîne vise à reconnecter les tissus urbains des plateaux. Il est le support d'une régénération urbaine et articule une somme d'interventions indépendantes et complémentaires. Le site de la Gare accueille de nouveaux lieux de production et de transmission des savoirs. Le projet se pose comme une série d'articulations à différentes échelles sous la forme d'un réseau de chronotopes répartis tout au long d'un axe productif Nord-Sud, présentés sous forme de dispositifs spatiaux et programmatiques.

AVIS DU JURY

Projet porté par une analyse du site pertinente et une cohérence globale. Avec une attention à l'espace vécu et aux cheminements, cette proposition se pose à la bonne échelle et se révèle riche en subtilités

MENTION SPÉCIALE - RY838 GARE ÉCLATÉE

ÉQUIPE

Noémie Corbel (Fr), Architecte

Estelle Sauvaitre (Fr), Architecte

Adrien Ory (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

En s'appuyant sur les qualités du déjà-là (paysage, bâti, histoire), la proposition d'éclatement de la gare s'inscrit dans une logique de mixité urbaine à partir de la gare épicentre d'un nouveau réseau d'activités productives. Ces activités nouvelles sont distribuées sur le territoire et participent à réduire des fractures urbaines. Elles permettent de rétablir des cheminements aujourd'hui interrompus en générant de nouveaux parcours dans la ville. Sur le site de la gare, le projet prévoit la division du foncier en parcelles de plus petite dimension, dont l'acquisition est facilitée du fait d'un coût réduit. Le projet porte un intérêt particulier au potentiel de l'ordinaire et du déjà là humain et matériel. Il vise à valoriser des ressources parfois modestes comme déclencheurs de projet et générateurs de productivité. Les propositions architecturales déploient plusieurs typologies (lanière, barre, bâtiment à cour, tour, etc.) en fonction de leur situation urbaine, topographique, paysagère ou foncière.

AVIS DU JURY

Le projet valorise deux ressources majeures : l'humain et le patrimoine bâti. La qualité des propositions architecturales témoigne de la compréhension fine des différentes situations urbaines, avec un soin apporté au traitement des espaces publics.

5.7 GUEBWILLER

LAURÉAT - EM983 ARTICULATIONS PRODUCTIVES

ÉQUIPE

Meriem Chabani (Fr), Architecte Urbaniste

Etienne Chobaux (Fr), Architecte

John Edom (Gb), Anthropologist

PRÉSENTATION DU PROJET

Les savoir-faire locaux sont convoqués comme moteur économique du projet. Les différentes programmations proposées s'articulent de l'idée d'un cluster industriel spécialisé : l'équipe envisage la création d'un centre pour la nouvelle vague de l'industrie textile française. Les idées programmatiques font référence à la recherche dans le domaine de fibres végétales, au recyclage textile et aux technologies associées, à l'image du Textiel Museum de Tilburg, aux Pays-Bas, qui allie nouvelles technologies de tissage, résidences collaboratives d'artistes, musée et unité de production ouverts au public, vente de produit à haute valeur ajoutée. Le réinvestissement du patrimoine bâti suit une même logique d'articulation : « La transition d'un tissu monofonctionnel à un quartier à la fois urbain et productif se fait à travers les articulations conjointes du bâti, du programme et des circulations. Un principe de résonnance programmatique est mis en place, composant des pôles thématiques structurants propres à amener une multiplicité de programmes satellites complémentaires, afin de diversifier et équilibrer un site enclavé ».

AVIS DU JURY

Projet complet et abouti. La proposition lisible et maîtrisée interroge la manière dont le site est capable d'accueillir dans le futur une économie ou des types d'activités qu'on ne connaît pas aujourd'hui.

MENTIONNÉ - RC640 ACCLIMATER LA VALLÉE

ÉQUIPE

Louis Caux (Fr), Architecte

Margaux Limon (Fr), Paysagiste

PRÉSENTATION DU PROJET

Les industrialisations successives ont fragmenté le paysage de la vallée. Il s'agit pour l'équipe de redonner à la Lauch et aux vergers, graduellement absorbés par le développement industriel et pavillonnaire, leur ancien statut et leur fonction d'accueil de la biodiversité. L'équipe propose d'acclimater la vallée aux nouvelles conditions planétaires, afin de régénérer un territoire commun. Elle propose l'idée d'une production qui soit contributive plutôt que productive. Il s'agit d'établir un métabolisme circulaire, définit par des conditions locales, favorables à des interactions spécifiques, qui soient frugales en consommation énergétique, qui stimulent la mobilité, et soient porteuses d'innovation et de circularité.

AVIS DU JURY

Un projet singulier dans la session qui propose une approche métabolique du territoire en traitant des énergies et des flux à l'échelle de la région et du site. Le propos qui allie considérations écologique et économiques est convainquant.

MENTION SPÉCIALE - BX042 MANUFACTURE DES TERROIRS

ÉQUIPE

Morvan Rabin (Fr), Géographe

Sylvie Florette (Fr), Architecte Urbaniste

PRÉSENTATION DU PROJET

La proposition présente le site Guebwiller comme un catalyseur de ressources productives issues des terroirs de la région. Il faut pour cela repenser le rapport entre territoire et économie, qui doit se fonder sur des ressources locales dont la valeur ajoutée est réinvestie localement, afin de contrer la délocalisation ; étendre la production issue des terroirs existants, comme le vin d'Alsace, à des produits moins exceptionnels, mais qui formeraient des nouvelles filières artisanales

locales. Le projet développe quatre principes d'intervention : ré ouvrir le centre de l'ancienne usine, amplifier la promenade existante le long de la Lauch, ouvrir les équipements et commerces sur les principaux espaces publics, ouvrir la ville sur son paysage. L'intervention se veut minimale sur le bâti existant qui constitue tout à la fois un patrimoine architectural remarquable, un lieu de mémoire industrielle et ouvrière, un « espace capable » d'accueillir de nombreux programmes et un stock d'énergie grise (l'énergie nécessaire à la construction et à la démolition des bâtiments tout au long de leur cycle de vie).

AVIS DU JURY

Une proposition très équilibrée, base sur un diagnostic à la fois vaste, précis et sensible, qui répond au thème de la session à plusieurs échelles et propose des modalités d'intervention pertinentes et mesurées.

5.8 GRIGNY – RIS-ORANGIS

LAURÉAT - RO450 COOP-WORK

ÉQUIPE

YDEA

Sebastian Morales Sotomayor (Pe), architecte Urbaniste

Johana Salazar (Pe), architecte

Collaborateurs :

Diego Morales (Pe), étudiant en architecture

Elaine Sanchez (Pe), étudiante en architecture

PRÉSENTATION DU PROJET

L'équipe cible la copropriété en difficulté de Grigny 2 (5 000 logements, 17 000 habitants) comme sujet majeur d'intervention. Elle utilise les outils numériques au service d'une expérimentation où la technologie, la société et les bâtiments interagissent. Le système Coop-work est une application de cogestion participative, permettant aux habitants d'échanger des services et du travail, pour l'entretien ou la rénovation des espaces privés ou communs, dans une logique d'entraide et de réduction des charges. En articulant des besoins de gestion des espaces habités et des besoins d'insertion professionnelle, cette nouvelle organisation coproductrice joue comme un levier de redynamisation économique, sociale et urbaine. La proposition préfigure ainsi de nouvelles manières de concilier habitat et travail par l'entremise d'habitants productifs et solidaires. Un cercle vertueux se dessine avec l'amélioration du pouvoir d'achat, le développement de formations associées, l'insertion professionnelle ou la création d'activités. Étendue à l'ensemble du site, la démarche est associée à une programmation diversifiée (agriculture, sports, événements, nouveaux logements).

AVIS DU JURY

Proposition remarquable dans la session, permise par une vraie compréhension du site et de ses difficultés. La démarche proposée s'inscrit pleinement dans le thème de la session en explorant la manière dont les habitants peuvent devenir acteurs de leur environnement et producteurs de leurs propres services.

LAURÉAT - OU513 AU FIL DES ÉNERGIES

ÉQUIPE

Julia Lenoir (Fr), architecte urbaniste

Guillaume Duranel (Fr), architecte

Frédéric Blaise (Fr), architecte

Collaborateurs :

Robin Apolit (Fr), ingénieur matériaux bois - Spécialiste des énergies renouvelables et méthanisation

PRÉSENTATION DU PROJET

À partir du potentiel géothermique du site, l'équipe cible l'enjeu énergétique et désigne le secteur des énergies renouvelables comme porteur d'une nouvelle identité locale et générateur d'opportunités durables de travail et d'emplois (les « métiers de demain »). La proposition répond à une préoccupation écologique mais également d'image et d'identité à l'échelle du Grand Paris Sud. Elle s'inspire du modèle des *community land trusts*, afin de faciliter l'implantation et le développement d'activités en recourant des outils alternatifs de gestion et de valorisation foncière. Le projet propose la création d'un Parc des Énergies Urbaines avec la réalisation d'une Plateforme des Ressources comme lieu physique et démonstrateur du projet. Sur le plan spatial et urbain, il articule des interventions visant tisser physiquement le territoire (« les fils ») et l'implantation de différents programmes bâtis (« les nœuds »), un ensemble d'équipements, logements ou de lieux de formation étroitement reliés aux ressources locales.

AVIS DU JURY

Proposition guidée par une idée pertinente et porteuse, étroitement inscrite dans le thème des villes productives. Le choix des énergies renouvelables est étayé. Il permet de redonner une vocation économique à ce territoire, ainsi qu'une nouvelle identité locale correspondant aux enjeux du site.

MENTIONNÉ - CN088 TERRES VIVES, LES NOUVEAUX COMMUNAUX

ÉQUIPE

Maia Tuur (Fr), Architecte Urbaniste

Yoann Dupouy (Fr), Architecte Urbaniste

PRÉSENTATION DU PROJET

Dans l'organisation des communautés rurales au Moyen Âge, les « communaux » désignent des terrains, des biens fonciers exploités en commun par les habitants d'une localité. L'équipe propose d'actualiser cette notion, en vue de transformer de ce territoire en « bien commun », accueillir et développer les initiatives de ses usagers. La démarche repose sur une maîtrise foncière progressive du site, avec l'établissement d'un droit de jouissance collectif et la création d'une structure de gouvernance partenariale via l'institution : les "Terres Vives". Sur le plan urbain et paysager, le projet dessine une trame spatiale à contre-courant des logiques de périmètres et cloisonnements. Cette trame se développe à plusieurs échelles en organisant les circulations douces et la distribution des usages notamment agricoles. La stratégie foncière et de gestion du sol est ainsi fondatrice du projet, support d'une économie locale et solidaire. Pensée comme une « mécanique productive du territoire », elle permet de partager et de maîtriser les conditions économiques de départ pour développer de nouveaux usages pérennes et accessibles à tous.

AVIS DU JURY

Une démarche pertinente, remarquée pour son propos sur les foncier, le temps et les usages du sol, qui répond directement aux problématiques du site. En construisant le projet à partir d'actions communes et d'usages partagés, cette proposition peut donner lieu à des expérimentations à petite échelle sur le site, en lien avec une vision spatiale plus affinée.

5.9 LILLE

LAURÉAT -MZ927 ECOTO(W)NE

ÉQUIPE

STUDIO RIJSEL
Edouard Cailliau (Fr), Architecte
Thomas Lecourt (Fr), Architecte
Collaborateurs :
Romain Leignel (Fr), Illustrateur
Delphin Colin (Fr), Paysagiste

PRÉSENTATION DU PROJET

À partir de la notion d'écotone qui décrit la mouvance des lisières dans l'espace et dans le temps, le projet propose un parc linéaire « au fil de l'eau » qui structure l'épaisseur de l'île de berge à berge, en lien avec le tissu avoisinant et plus largement avec le territoire métropolitain. Il se concentre sur l'activation des lisières et de vides structurants à préserver avec une attention particulière au déjà-là et à la temporalité longue. Le projet met en scène une mixité d'activités (entre artisanat, loisirs culturels, agriculture à vocation pédagogique, logements) sans la figer. Le déploiement des aménagements suit le principe d'une locomotive inversée : les grands équipements imaginés ne seraient mis en œuvre que si les dynamiques sont consolidées. Chaque séquence opérationnelle fait l'objet d'un story-board décrit en termes d'échelles, d'usages et de temporalités.

AVIS DU JURY

Projet convainquant par son parti urbain et sa finesse d'insertion dans l'existant. Avec une bonne prise en compte de l'échelle urbaine, la proposition traite l'ensemble du site et des berges, en introduisant de nouvelles activités de manière non invasive. La description du processus est pertinente de même que les thématiques productives développées (agriculture et permaculture en lien avec les savoirs issus d'EURATECHNOLOGIE, activités d'art et artisanat).

LAURÉAT - NP708 - ET…ET…ET…

ÉQUIPE

Adrien Coste (Fr), Architecte
Guillaume Vienne (Be), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

La proposition se développe en rhizome avec la mise en réseau et la mise en synergies des pôles d'excellence développés par Lille Métropole. Le projet dispose des « plaques amiral » sur le territoire comme autant de pièces urbaines et métropolitaines jouant le rôle de grands équipements thématiques greffés aux canaux de la Deûle, et plus largement à l'armature verte et bleue de la métropole. Sur le site du Silo et de la Presqu'île Boschetti, l'équipe envisage l'implantation et le développement d'un sixième pôle d'excellence dédié à l'agriculture, l'horticulture et la phytoremédiation. Le site de la Piscine Max Dormoy accueille une Cité du design et devient *fab lab*. Le projet répond au thème des villes productives en multipliant et en associant les filières d'excellence et d'innovation dans une logique de métropole mixte organisée par une armature paysagère structurée et intelligible.

AVIS DU JURY

Projet ambitieux et pertinent à l'échelle métropolitaine et à l'échelle du site avec une bonne prise en compte des deux berges dans sa logique d'accroche aux canaux et de mise en réseau d'espaces de nature. Le projet est complet et équilibré mis au service d'une stratégie programmatique claire et intelligible.

MENTION SPÉCIALE - RH662 CULTURE URBAINE

ÉQUIPE

Clément Devignes (Fr), Architecte

Dominique Lerche (Fr), Architecte

Guillaume Anrys (Fr), Architecte

Collaborateur :

Antoine Muller (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet se structure autour d'une trame de canaux perpendiculaires aux canaux de la Deûle, supports de biodiversité en ville, et de deux polarités forte à chaque extrémité de la presqu'île. Sur le site du Silo, une façade maritime est proposée au Quartier du Marais à travers la construction d'un pôle de formation et de recherche associant artisans, artistes et chercheurs. Le site Max Dormoy accueille un pôle socioculturel et sportif et associé à des logements au bord de l'eau. Les programmes de formation et de recherche s'inscrivent dans le thème de la session, avec la proposition de halles créatives, qui visent à rapprocher les cultures du « savoir » et du « faire », également en direction du grand public. La proposition explore afin de nouveaux modèles architecturaux et bioclimatiques permettant une mixité entre activités et logements, avec notamment la « typologie 2030 » qui revisite la « maison lilloise 1930 » associant énergies renouvelables, matériaux recyclés et intégration de cultures potagères.

AVIS DU JURY

Projet remarqué pour son travail sur la mixité des fonctions et de nouvelles typologies d'habitat inscrites dans la ville productive. Le projet prend le risque d'une proposition architecturale très forte et affirmant la dimension métropolitaine du site.

REMARQUÉ - SD218 REPROCESS FACTORY

ÉQUIPE

D-503

Nadège Lachassagne (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Une gigantesque machine « post-productive », douée d'une intelligence artificielle supérieure, s'installe dans le Silo Standart. Assistés de robots humanoïdes et de drones, ses bras mécaniques investissent l'île toute entière, traite, épurent et reconvertissent les déchets produits par les humains depuis deux siècles. Son activité ne cessera qu'une fois le but atteint, à savoir la suppression de toute trace des activités productivistes. La machine est alimentée par un fret fluvial qui traite de la revivification du Canal de la Deûle. Le patrimoine industriel n'est pas oublié puisqu'il héberge le « cœur » de la machine, démontrant ainsi sa plasticité et sa résilience aussi bien que sa valeur symbolique et mémorielle. Cette proposition manifeste inspirée du cinéma d'anticipation apporte un regard critique comme un contrepied au thème de la session : la notion même de productivité a-t-elle encore un sens quand on connaît ses conséquences en termes environnementaux depuis l'ère industrielle au 19ème siècle ?

AVIS DU JURY

Une proposition dystopique et manifeste qui s'inscrit dans une tradition de « parole libre » promue par EUROPAN. Malgré son caractère strictement fictionnel, le jury a remarqué cette proposition et sa capacité d'interpellation qui présentent un intérêt particulier en réponse au thème de la session.

5.10 PANTIN

LAURÉAT - QE257 KINTSUGI OU LA STRATÉGIE DES PETITS MOULINS

ÉQUIPE

Daniel Garcia (Fr), Architecte
Paul Jacquet (Fr), Architecte
Alegria Giovannini (Cl), Architecte
Dimitri Pagnier (Fr), Architecte
Jean-Remy Dostes (Fr), Architecte
Nicolas Beyret (Fr), Architecte
Louis Lazaro (Fr), Paysagiste
Eugenie Denarnaud (Fr), Paysagiste
Collaborateur :
Simon Cristiano (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Kintsugi est un savoir ancestral japonais de réparation des porcelaines cassées à base de couture d'or qui tient compte du passé pour recréer un objet sublimé. La stratégie des petits moulins s'appuie sur les pépites existantes (Hermès, les grands Moulins, galeries, écoles et centres de formation) et propose une adaptation en douceur du tissu économique pour y intégrer les lieux et les conditions d'une nouvelle économie contributive. Le projet propose la constitution d'un réseau d'espaces publics pour favoriser l'agrégation, l'échange et l'ouverture entre des lieux de travail, de production et d'apprentissage. Cet archipel productif répond à l'éparpillement et aux fractures d'un territoire morcelé. La proposition procède par la conjugaison d'interventions ponctuelles qui s'ordonnent dans le temps et dans l'espace.

AVIS DU JURY

Une réponse aboutie appuyée par une argumentation claire, pertinente et sensible. Le projet se distingue par sa lisibilité et ses qualités d'insertion dans l'existant, en répondant au thème aux problématiques du site. La programmation proposée résonne avec l'histoire manufacturière de Pantin pour imaginer de nouvelles formes de cohabitation et d'échanges dans la ville.

MENTIONNÉ - TO333 EX-CHANGING PRODUCTION

ÉQUIPE

Valerio Ciotola (It), Landscape Architect
Raul Forsoni (It), Architecte Urbaniste
Andrea Guazzieri (Fr), Architecte
Collaboratrice :
Margherita Giubelli Bortolami (It), Writer

PRÉSENTATION DU PROJET

La proposition se présente comme un éventail de possibilités pour retravailler l'héritage urbain, à partir d'infrastructures urbaines qui ont fait entrer Pantin dans la modernité mais constituent aujourd'hui des obstacles au développement d'une ville durable en capacité de se reproduire en permanence et de se nourrir d'échanges entre les domaines privé et public. Le projet poursuit trois principes de composition d'une ville compacte, poreuse et reconnaissable : « une densité compacte » pour permettre un dialogue entre nature et artefact et développer les interfaces entre habitat et lieux de travail, espaces résidentiels et industriels, lieux de loisir et de production), « la porosité » comme infrastructure invisible susceptible de se manifester dans le temps, de faciliter l'évolution du tissu social et économique, de rapprocher les individus et les activités, d'engendrer une recherche sur la nature des vides, « une identité reconnaissable » postulant que l'image d'une ville est liée à sa forme et à ses proportions. Le dessin de l'espace public engendre une succession d'atmosphères, de vues et de perspectives

urbaines, qui exploit la profondeur du paysage à l'échelle de possibles relations visuelles entre les versants nord et sud du site.

AVIS DU JURY

Une proposition pertinente à plusieurs échelles, enrichie d'un travail fouillé sur les typologies architecturales. Le jury a notamment remarqué la mise en récit des propositions urbaines et l'approche matricielle qui offre une souplesse de mise en œuvre.

MENTION SPÉCIALE - YK910 S.COOP SAVOIR COOPÉRER

ÉQUIPE

Charlotte Durand-Rival (Fr), Architecte

Simon Forget (Fr), Architecte

Chloé Durrieu (Fr), Architecte

Mickle Bourel (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

L'équipe parie sur de nouvelles formes de coopération et de partenariat entre les acteurs publics et privés pour construire des solutions aux questions d'aménagement et gestion urbaine liées la maintenance des transports, à la production d'énergie, associées à des programmes de formation et de recherche. La proposition se décline en un panel d'actions guidé par l'adaptation de la ville aux mobilités propres au temps des véhicules électriques, de l'énergie verte et du développement de nouvelles technologies. Le dynamisme de Pantin offre des opportunités pour faire prospérer la qualité des espaces publics et des espaces communs d'habitation. La cohabitation avec des activités productives et artisanales offrent le bénéfice d'un partage de culture et de savoir. Le projet travaille l'espace public comme une plate-forme support d'activités et d'interactions multiples. Il est représenté comme un tapis de sol, métaphore d'un tissage relationnel et morphologique.

AVIS DU JURY

Un projet guidé par une démarche coopérative adaptée aux problématiques du site. Les questions qu'il pose quant à son occupation actuelle sont pertinentes. Le jury a notamment apprécié le travail sur l'espace public couplé à la question des mobilités.

5.11 TOULOUSE

LAURÉAT -WR803 OECONOMIE TERRITORIALE

ÉQUIPE

Lucile Ado (Fr), Architecte Urbaniste

Perrine Frick (Li), Paysagiste

Alessandro Benacchio (It), Architecte Urbaniste

Collaborateur :

Rocco Aziz Marafatto (It), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Porté par une vision territoriale, le projet prend la forme d'une couronne naturelle et agricole insérant la zone d'activités et la vallée de l'Hers. Cette structure paysagère valorise les itinéraires et les corridors écologiques entre les communes et constitue un vaste parc agro-urbain associant biodiversité et production agricole aux portes de la métropole. En conférant au territoire une fonction pédagogique, l'équipe propose une méthode et des outils de mobilisation des acteurs en place pour l'élaboration de projets inscrit dans un écosystème territorial, en établissant des circuits courts entre producteurs et consommateurs, cultivateurs et citadins, tout au répondant aux enjeux de la responsabilité alimentaire. Les interventions se concentrent autour de projets pilotes qui transforment des situations existantes en établissant de nouvelles connexions et

offrent des espaces d'expérimentation autour de quatre thématiques : le franchissement actif, l'îlot coopératif, l'écologie urbaine, la porte métropolitaine.

AVIS DU JURY

Le jury a souligné la clarté et la qualité de cette proposition à l'échelle du grand paysage et de la métropole. Il donner un cadre souple d'intervention dans un site complexe et morcelé par les infrastructures et les zones d'activités produites au XXème siècle. La stratégie proposée de concentration des interventions autour de polarité fortes pour préserver et enrichir une armature d'espaces ouverts et agricoles refonde l'idée d'un paysage productif et répond au risque de l'éparpillement urbain. Les thématiques de projet proposées par l'équipe donnent un cadre de référence pour engager des échanges avec les acteurs du territoire en ouvrant plusieurs possibilités d'intervention dans des temporalités différentes.

MENTION SPÉCIALE - JG218 - LA FOURMILIÈRE

ÉQUIPE

STUDIO HÉNO

Arnaud Jouanchicot (Fr), Architecte

Hélène Grosdidier (Fr), Architecte

PRÉSENTATION DU PROJET

Inspiré d'une fable animalière, le projet se présente sous forme d'une fiction : des fourmis collaboratives, figurant des habitants, des acteurs publics ou privés, viennent en aide à des cigales, principaux acteurs de la grande distribution du centre commercial, afin de transformer le modèle spatial et commercial de cette zone considérée comme obsolète. L'équipe propose de métamorphoser ce lieu d'échanges de biens et de services monofonctionnels en un site de vie plurielle, à partir des situations commerciales existantes et de négociations entre les différents acteurs. L'hybridation proposée des activités et des formes associe les usages existants à de nouvelles pratiques de travail, de résidence, de mobilité et de vie quotidienne. Le projet s'envisage ainsi à partir de la mutation des situations commerciales existantes et des échanges négociés entre les acteurs publics et privés. Il questionne l'évolutivité du modèle monofonctionnel des boîtes commerciale et envisage un processus de mutation par le redécoupage parcellaire et une nouvelle mixité des fonctions au terme d'un processus transformations et de mutabilité dans le temps.

AVIS DU JURY

Projet original dans son expression et ses visées, en résonnance directe avec le thème de la session. Les modes hybridation proposés sont appropriables pour une métamorphose négociée de la zone d'activités à partir des situations de projet repérées par l'équipe, dans une logique de densification et d'intensification urbaine.

MENTION SPÉCIALE - BC662 RE-SOURCES

ÉQUIPE

Julien Romane (Fr), Architecte Urbaniste

Geoffrey Clamour (Fr), Architecte Urbaniste

Antonin Amiot (Fr), Ingénieur En Paysage

Collaborateurs :

Thierry Maeder (Ch), Géographe

Elise Triacca (Fr), Architecte Urbaniste

PRÉSENTATION DU PROJET

L'équipe propose de travailler à partir des ressources que les acteurs et les usagers peuvent extraire des territoires commerciaux, logistiques et industriels. La gestion des ressources et des déchets produits par ces territoires sont un levier d'activation possible pour un nouveau modèle de production urbaine. La proposition vise à favoriser une économie du recyclage à partir de ces lieux de

production, en vue d'en faire des espaces générateurs d'activités et d'emplois, avec la volonté d'en réduire l'empreinte écologique. Les projets se développent par addition d'initiatives privées et négociées avec les acteurs publics, les usagers et les habitants, dans une démarche collectivement partagée. Celle-ci recourt à des mutualisations d'espaces ou de services pour transformer des zones monofonctionnelles, logistiques, industrielles ou commerciales, y compris par l'ouverture de droits à construire des logements. Il s'agit également pour l'équipe de développer la porosité de ces territoires : par des cheminements traversant les îlots d'activités, par des liaisons à la vallée de l'Hers et aux coteaux donnant à lire la géographie du territoire, par des connexions plus évidentes à établir entre les lieux de travail ou de résidence et les transports en commun.

AVIS DU JURY

Proposition complète et aboutie qui trouve sa cohérence à l'échelle du grand site tout en développant une approche par plusieurs lieux de projet. La proposition se distingue par son propos sur les ressources et ses choix de densification et d'intensification. Il ouvre un débat sur le niveau et l'échelle d'intervention à envisager sur ce territoire très étendu, entre développement métropolitain et préservation de ressources naturelles, paysagères ou agricoles. Il interroge également sur les usages et l'aménité des espaces publics urbains dans cette situation de transition entre campagne et métropole.